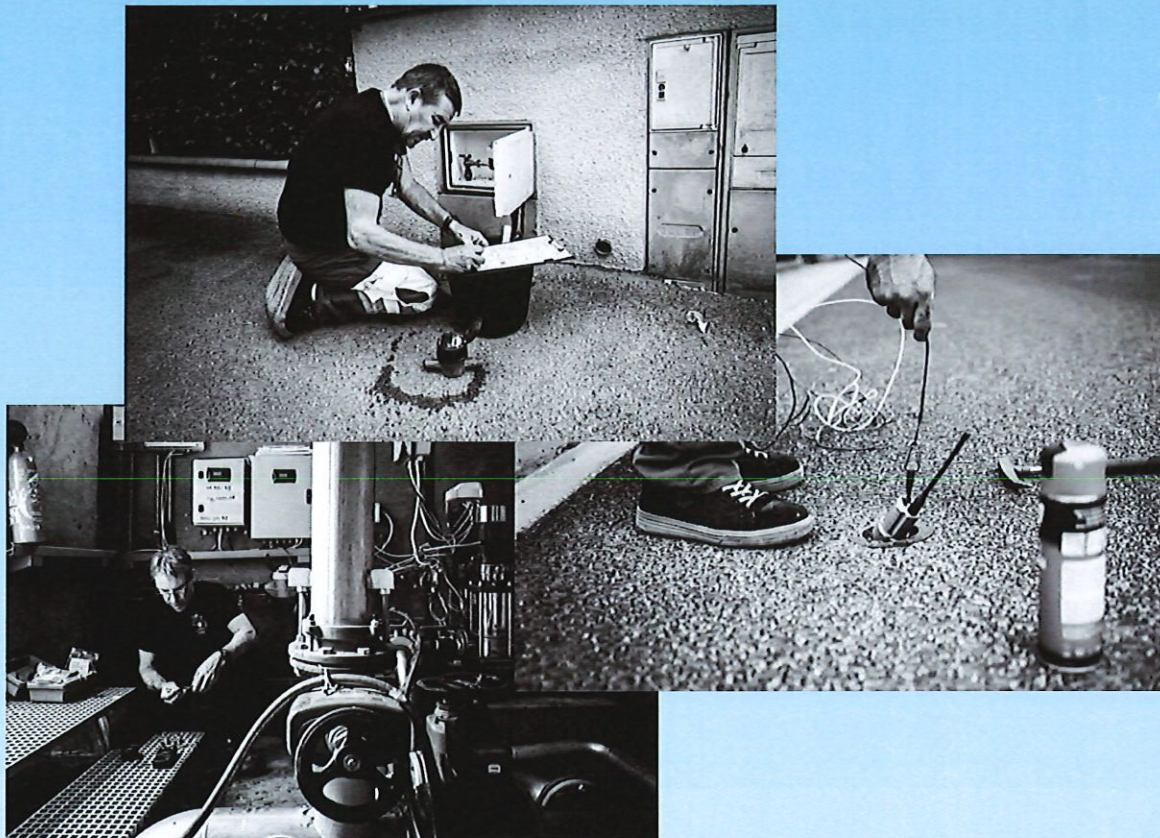




RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE EAU POTABLE



EXERCICE 2020

ARGELES-SUR-MER · BAGES · BANYULS-SUR-MER · CERBERE · COLLIOURE · ELNE · LAROQUE-DES-ALBERES ·
MONTESQUIEU-DES-ALBERES ·
ORTAFFA · PALAU-DEL-VIDRE · PORT-VENDRES · SAINT-ANDRE · SAINT-GENIS-DES-BAINTINES · SOREDE ·
VILLELONGUE-DELS-MONTS

Accusé de réception en préfecture
066-200043602-20210920-DL2021-0209-DE
Date de télétransmission : 29/09/2021
Date de réception préfecture : 29/09/2021



Sommaire

<i>Note Liminaire</i>	3
<i>Caractérisation technique du Service</i>	4
▪ Description générale	4
▪ Structure et mode de gestion du Service	4
▪ Moyens humains	5
▪ Population desservie	5
▪ Nombre d'abonnements	6
▪ Nature des ressources en eau	8
<i>Tarification de l'eau et recettes du Service</i>	16
▪ Modalités de tarification	16
▪ Prix du service	16
▪ Facture d'eau type (120 m ³) et variations	20
▪ Recettes d'exploitation du service	23
▪ Répartition des volumes par unité de distribution et taux d'impayés	25
<i>Indicateurs de performances</i>	26
▪ Qualité de l'eau en distribution	26
▪ Réseau de distribution	27
▪ Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	27
▪ Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	28
▪ Branchements en plomb	28
<i>Financement des investissements</i>	30
▪ Montants financiers	30
▪ En-cours de la dette et montant des amortissements	30
▪ Abandons de créances ou versements a un fond de solidarité	31
▪ Programme pluriannuel de travaux	31
<i>Annexe</i>	32
▪ Note d'information de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse	32



Note Liminaire

Note Liminaire

Le présent rapport relatif au service public de l'Eau Potable est élaboré en application de la loi n°95-101 du 2 février 1995 dite loi "Barnier" relative au renforcement de la protection de l'environnement, qui a instauré une information détaillée sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement.

Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) doit donc présenter à son assemblée délibérante, pour adoption, un ou plusieurs rapports conformément à l'article L-22245 du Code Général des Collectivités Territoriales. Ces rapports sont ensuite adressés à chaque Commune, afin d'être présentés au conseil municipal et mis à disposition du public.

Destinés à l'information de l'utilisateur et à la transparence dans la gestion des services publics, ces documents comprennent l'ensemble des indicateurs techniques et financiers du service public de l'Eau Potable établis selon les dispositions fixées par le décret n°95-635 du 6 mai 1995, ainsi que l'arrêté et le décret du 2 mai 2007.



Caractérisation technique du Service

▪ DESCRIPTION GENERALE

La Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibéris regroupe 15 Communes : Argelès-sur-Mer, Bages, Banyuls-sur-Mer, Cerbère, Collioure, Elne, Laroque des Albères, Montesquieu des Albères, Ortaffa, Palau del Vidre, Port-Vendres, Saint-André, Saint-Génis des Fontaines, Sorède, Villelongue dels Monts, et représente une population de 56 000 habitants environ.

Une permanence est disponible pour les abonnés du Service d'assainissement au siège de la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibéris à Argelès-sur-Mer, situé 3 impasse de Charlemagne, par téléphone au 04.68.81.63.77 ou par mail serviceclient@cc-acvi.com.

Le Service d'astreinte de la Régie de l'Eau potable permet de répondre à toutes les urgences 7j/7 et 24h/24 h (Tel : 04.68.81.63.77 ou 04.68.95.21.95).

▪ STRUCTURE ET MODE DE GESTION DU SERVICE

Le Service a pour missions : la production, le traitement, le transport, le stockage et la distribution d'eau potable, ainsi que la relation à la clientèle.

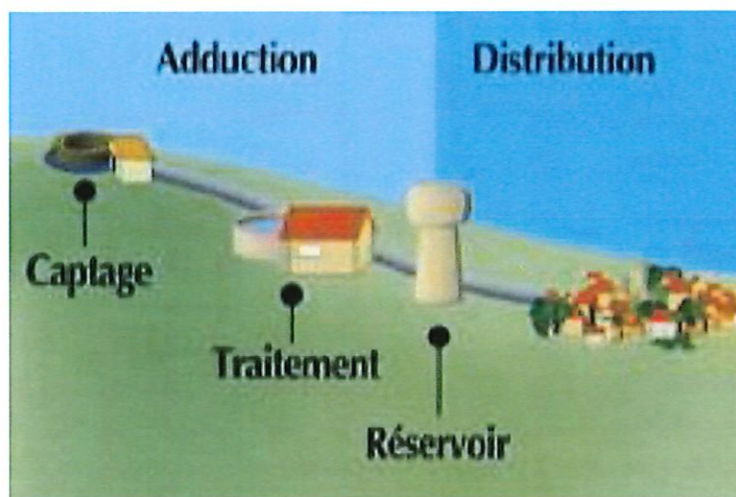
Celles-ci sont exercées en régie sur l'ensemble du territoire. La régie assure, en effet, elle-même l'exploitation du Service dont elle prend en charge l'ensemble de l'investissement et du fonctionnement.

Autorité territoriale	Communes concernées	Date début de contrat	Mode de Gestion	antériorité
CDC	Argelès-sur-Mer	2002	Régie	Véolia
	Montesquieu des Albères	2002		Régie municipale
	Laroque des Albères Palau del Vidre Saint-André Saint-Génis des Fontaines Sorède Villelongue dels Monts	2006		Véolia
	Banyuls, Cerbère, Collioure, Port-Vendres	2010		Véolia
	Elne	2014		Régie municipale
	Ortaffa	2014		Saur
	Bages	2017		Saur



La compétence **production** est assurée par la Collectivité à la suite de la dissolution du S.M.P.E.P.T.A. (Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable du Tech Aval) à compter du 01/01/2015.

Le Service **PRODUCTION (captage de l'eau – adduction – traitement)** n'a pas d'abonné, il alimente en eau les différentes **UNITES DE DISTRIBUTION (UDI)**. Celles-ci sont chargées de fournir l'eau potable aux **ABONNES**.



▪ MOYENS HUMAINS

Le Service est composé de 38 équivalents temps plein (incluant les temps de travail des Services administratifs affectés au Service de l'Eau potable). Ils assurent l'entretien, le fonctionnement du réseau, des usines de traitement, du laboratoire d'analyses et du service clientèle.

▪ POPULATION DESSERVIE

	Nb résidents permanents	Nb d'habitants temporaires	Nb d'habitants desservis
UDI ARGELES SUR MER	10 623	100 000	110 623
UDI BAGES	4270	300	4 570
UDI BASSE PLAINE DU TECH	16 839	7 100	23 939
UDI COTE VERMEILLE	12 792	31 000	43 792
UDI ELNE	9 217	800	10 017
UDI MONTESQUIEU DES ALBERES	1 252	400	1 652
UDI ORTAFFA	1 556	200	1 756
TOTAL	56 549	139 800	196 349



* Chiffres extraits du recensement général des populations légales de 2018 publiés par l'INSEE.

▪ **NOMBRE D'ABONNEMENTS**

	Nb d'abonnement domestiques	Nb d'abonnement non domestiques (industrie,...)	Nb commune alimentées
UDI ARGELES SUR MER	9 035	0	1
UDI BAGES	2 380	0	1
UDI BASSE PLAINE DU TECH	10 529	0	6
UDI COTE VERMEILLE	11 492	0	5
UDI ELNE	4 560	2	1
UDI MONTESQUIEU DES ALBERES	839	0	1
UDI ORTAFFA	877	0	1
TOTAL	39 712	2	-

(Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'Eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L-213-10-3 du code de l'Environnement)

▪ **LE RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE**

La valeur du linéaire de réseau de desserte est issue des données du Système d'Information Géographique (S.I.G.) de la CDC, arrêtées au 31/12/2020.

Le linéaire du réseau de canalisations du service public de distribution d'eau potable est de :

Communes	Linéaire de réseau (km)
Argelès-sur-Mer	144,471
Bages	28,872
Banyuls-sur-Mer	52,996
Cerbère	20,092
Collioure	51,087
Elne	63,11
Laroque des Albères	40,235
Montesquieu des Albères	30,662
Ortaffa	15,71
Palau del Vidre	18,297
Port-Vendres	41,078
Saint-André	31,922
Saint-Génis des Fontaines	34,149
Sorède	39,317
Villelongue dels Monts	23,092
Total	635,09



Caractérisation technique du service

Secteur	Linéaire de réseau (km)
UDI ARGELES SUR MER	144,471
UDI BAGES	28,872
UDI BASSE PLAINE DU TECH	187,012
UDI COTE VERMEILLE	165,253
UDI ELNE	63,110
UDI MONTESQUIEU DES ALBERES	30,662
UDI ORTAFFA	15,710
TOTAL	635,090



Caractérisation technique du service

▪ NATURE DES RESSOURCES EN EAU

✓ Unité de de production

	Désignation	Observ.	Capacité de production [m³/j]	Production 2019[m³]	Production 2020[m³]	Variation
prélèvement en nappe profonde	F1 Font D'en Barere MONTECOT		2 500	259 622	289 762	11,6%
prélèvement en nappe profonde	F2 La fabregue MONTECOT		2 000	85 303	100 534	17,9%
prélèvement en nappe profonde	F3 La Vignasse MONTECOT		1 800	253 599	244 695	-3,5%
prélèvement en nappe profonde	F4 Salobre MONTECOT		1 900	177 787	146 952	-17,3%
prélèvement en nappe profonde	F5 Aygat MONTECOT		1 700	128 442	53 121	-58,6%
prélèvement en nappe profonde	FM MONTECOT		2 500	296 128	226 649	-23,5%
prélèvement en nappe superficielle	P2 ELNE		4200	494 956	512 722	3,6%
prélèvement en nappe profonde	P3 Pla de la Barque ELNE		2400	187 439	148 805	-20,6%
prélèvement en nappe souterraine superficielle	F1 Mas Aragon ELNE		4800	538 055	622 799	15,8%
prélèvement en nappe profonde	F2 Mas Aragon ELNE		3600	127 936	94 722	-26,0%
prélèvement en nappe superficielle	Drain Pont du Tech ARGELES		8600	592 836	292 371	-50,7%
prélèvement en nappe superficielle	Forage Val Auger BANYULS	Utilisation Saisonnaire	2400	85 070	131 657	54,8%
prélèvement en nappe superficielle	Sources Cassagnes et Vernèdes ARGELES		/	2 740	1 801	-34,3%
prélèvement en nappe superficielle	Puits Négade LA TOUR BAS ELNE		9200	1 272 727	1 251 897	-1,7%
prélèvement en nappe profonde	Forage Négade LA TOUR BAS ELNE			238 065	212 593	-10,7%
prélèvement en nappe superficielle	Source Sabirou St GENIS		1800	356 023	374 541	5,2%
prélèvement en nappe superficielle	Puits & Forage Trompettes Hautes MONTESQUIEU		1640	121 075	118 696	-2,0%
prélèvement en nappe superficielle	Forages F1 Salita BROUILLA		4800	231 782	295 830	27,6%
prélèvement en nappe superficielle	Forages F2 Salita BROUILLA			270 641	295 041	9,0%



Caractérisation technique du service

prélèvement en nappe superficielle	Forages P3 Salita BROUILLA			195 421	225 739	15,5%
prélèvement en nappe superficielle	Forage El Raig LAVAIL		/	11 835	15 217	28,6%
prélèvement en nappe profonde	Forage Pompidor ORTAFFA		200	21 110	55 838	164,5%
prélèvement en nappe profonde	F1 Bis Cave Coopérative BAGES		1200	244 360	248 148	1,6%
prélèvement en nappe profonde	F2 Milleroles BAGES		1200	72 952	67 808	-7,1%
Total Général				6 265 904	6 027 938	-3,8 %

Pliocène Aspres	1 377 669
Autre	441 045
Pliocène Côtier	456 120
Quaternaire	3 697 265
Pliocène Tech	55 838

total Pliocène	1 889 627
total Quaternaire	3 697 265
total Autre	441 045

✓ Unité de distribution d'Argelès-sur-Mer

Les ressources qui alimentent la Commune d'Argelès sur Mer sont les suivantes :

Nature	Désignation	Capacité de production [m³/j]	Production 2019 [m³]	Production 2020 [m³]	Variation
Prélèvement en nappe souterraine	Puits Négade LA TOUR BAS ELNE	7800	1 272 727	1 251 897	-1,7 %
Prélèvement en nappe profonde	Forage Négade LA TOUR BAS ELNE	1400	238 065	212 593	-10,7 %
Bâche de reprise	PONT DU TECH 2	5 700	450 003	305 867	-32 %
Interconnexion	Compteur du RAVANER (Intercom Côte Vermeille)	-	56 422	53 039	-6%
Total général		14 900	2 040 297	1 823 396	-9,6 %



✓ **Unité de distribution de Bages**

Les ressources qui alimentent la Commune de Bages sont les suivantes :

Nature	Désignation	Observations	Capacité de production [m³/j]	Production 2019 [m³]	Production 2020 [m³]	Variation
prélèvement en nappe souterraine	FORAGE F1Bis Cave Coopérative		1 200	244 360	248 148	+1.6 %
prélèvement en nappe souterraine	FORAGE F2 MILLEROLLES		1200	72 952	67 808	-7.0 %
Total général			2 400	317 312	315 956	-0,4 %

✓ **Unité de distribution de la Basse Plaine du Tech**

Les ressources qui alimentent les Communes de la Basse Plaine du Tech (Laroque des Albères, Palau del Vidre, Saint-André, Saint-Génis des Fontaines, Sorède et Villelongue dels Monts) sont les suivantes :

Nature	Désignation	Observ.	Capacité de production [m³/j]	Production 2019 [m³]	Production 2020 [m³]	Variation
prélèvement en nappe superficielle	Forages F1 Salita BROUILLA		4800	231 782	295 830	+ 27.6%
prélèvement en nappe superficielle	Forages F2 Salita BROUILLA			270 641	295 041	+ 9.0%
prélèvement en nappe superficielle	Forages P3 Salita BROUILLA			195 421	225 739	+15.5%
prélèvement en nappe souterraine	Source Sabirou St GENIS DES FONTAINES		1800	356 023	374 541	+ 5,2 %
Prise d'eau superficielle	Captage en rivière LAVAIL	Dde DUP en cours	/	11 835	15 217	+28,6 %
Station de refoulement	Réservoir du Grand Bosc ELNE		5000	227 005	123808	- 45,5 %
Total général			11 600	1 292 707	1 330 176	- 2,9 %



Caractérisation technique du service

✓ Unité de distribution de la Côte Vermeille

Les ressources qui alimentent les Communes de la Côte Vermeille (Banyuls-sur-Mer, Cerbère, Collioure et Port-Vendres) sont les suivantes :

Nature	Désignation	Observations	Capacité de production [m³/j]	Production 2019 [m³]	Production 2020 [m³]	Variation
prélèvement en nappe souterraine superficielle	P2 ELNE		4200	494 956	512 722	+3,5 %
Interconnexion	Compteur Gran Bosc vers Pont du Tech situé au P2 ELNE	VOLUME IMPORTE	/	0	0	N.C.
prélèvement en nappe souterraine profonde	P3 « Pla de la Barque » ELNE		2400	187 439	148 805	-20,6 %
prélèvement en nappe souterraine superficielle	F1 Mas Aragon ELNE		4800	538 055	622 799	+15,7 %
Ouvrage de prélèvement en nappe souterraine profonde	F2 Mas Aragon ELNE		3600	127 936	94 722	-26 %
Interconnexion	Compteur Gran Bosc vers Pont du Tech situé au Mas Aragon ELNE	VOLUME IMPORTE	/	8 191	41 122	+402 %
Interconnexion	Surpresseur des Criques de Portells ARGELES	VOLUME IMPORTE	/	0	293	+100 %
prélèvement en nappe souterraine superficielle	Drain du Pont du Tech		8600	592 836	292 371	-50,7 %
prélèvement en nappe souterraine superficielle	Forage du Val Auger	Utilisation Saisonnière	2400	85 070	131 657	+54,7 %
Prise d'eau superficielle	Sources Cassagnes et Vernèdes		/	2 740	1 801	-34,2 %
Interconnexion	Depuis distribution Ambelle via Ravaner	Vers Argelès VOLUME EXPORTE	/	-56 422	- 53 039	-6,0 %
Bâche de reprise	PONT DU TECH 2 (ex-SMPEPTA)	Vers Argelès VOLUME EXPORTE	5 700	- 450 003	- 305 867	-32 %
Total général				1 530 798	1 487 385	- 2,8 %



✓ Unité de distribution d'Elne

Les ressources qui alimentent la Commune d'Elne sont les suivantes :

La Commune d'Elne est alimentée depuis le réservoir du Gran Bosc, par les forages du Pliocène : F1 « Foun d'en Barrere », F2 « Mas La Fabrègue », F3 « La Vignasse », F4 « Salobre », F5 « Aigual », et FM « Montescot ».

Nature	Désignation	Observations	Capacité de production [m³/j]	Production 2019 [m³]	Production 2020 [m³]	Variation
prélèvement en nappe souterraine	Connexion au réseau PRODUCTIO N	Compteur Général Commune d'ELNE	NM	734 210	711 840	-3 %

Total général			NM	734 210	711 840	-3%
----------------------	--	--	----	----------------	----------------	------------

✓ Unité de distribution de Montesquieu des Albères

Les ressources qui alimentent la Commune de Montesquieu sont les suivantes :

Nature	Désignation	Observations	Capacité de production [m³/j]	Production 2019 [m³]	Production 2020 [m³]	Variation
prélèvement en nappe souterraine	Puits Trompettes Hautes MONTESQUIEU		1 200	101 330	103 045	+1,7 %
prélèvement en nappe souterraine	Forage Trompettes Hautes MONTESQUIEU		840	19 745	15 651	-20,7 %

Total général			2 040	121 075	118 696	-2 %
----------------------	--	--	--------------	----------------	----------------	-------------

✓ Unité de distribution d'Ortaffa

Les ressources qui alimentent la Commune d'Ortaffa sont les suivantes :

Nature	Désignation	Observations	Capacité de production [m³/j]	Production 2019 [m³]	Production 2020 [m³]	Variation
prélèvement en nappe souterraine	FORAGE POMPIDOR		200	21 110	55 838	+164 %
prélèvement en nappe souterraine	Interconnexion Réseau GRAN BOSQ		-	60 710	37 319	-38,5 %
prélèvement en nappe souterraine	Interconnexion Réseau CdC des ASPRES	Compteur de BROUILLA	-	1 078	7696	-639 %

Total général			200	82 898	100 858	+21,7 %
----------------------	--	--	------------	---------------	----------------	----------------



Caractérisation technique du service

VOLUMES VENDUS AU COURS DE L'EXERCICE

✓ Unité de de production

Volumes [m ³]	2019	2020	Variation
Volume produit	6 265 904	6 027 937	- 3.80 %
Volume importé	0	0	
Volume exporté vers MONTESCOT	121 465	111 768	
Volume perdu en distribution-livraison	94 024	177 158	
Volume consommé par les adhérents	6 161 880	5 840 779	
Volume consommé par le Service	10 000	10 000	
Volume total consommé	6 171 880	5 850 779	-5,2 %

<i>Soit un rendement primaire du réseau de*</i>	98,5%	97,6%
<i>Longueur de réseau [km]*</i>	23,594	23,594
<i>Indice linéaire des volumes non comptés [m³/j/km]*</i>	12,1	21,7
<i>Indice linéaire de pertes [m³/j/km]*</i>	10,9	20,6

✓ Unité de distribution d'Argelès-sur-Mer

Volumes [m ³]	2019	2020	Variation
Volume produit	1 510 792	1 464 490	
Volume importé	450 003	305 867	
Volume exporté	56 422	53 039	
Volume exporté	0	293	
Volume mis en distribution	2 017 218	1 823 396	-9,61 %
Volume consommé par les abonnés	1 789 757	1 617 590	-9,62 %
Volume consommé par le Service	15 000	15 000	
Volume total consommé	1 804 757	1 632 590	-9,54%

<i>Soit un rendement primaire du réseau de*</i>	89,5 %	89,5 %
<i>Longueur de réseau [km]</i>	144,35	144,47
<i>Indice linéaire des volumes non comptés [m³/j/km]*</i>	3,25	2,89
<i>Indice linéaire de pertes [m³/j/km]*</i>	2,96	2,61
<i>Indice linéaire de consommation (m³/j/km)*</i>	34,25	30,97

(*) cf. formules de calcul au chapitre « Indicateurs de performance »

✓ Unité de distribution de Bages

Volumes [m ³]	2019	2020	Variation
Volume produit	317 312	315 956	
Volume importé	0	0	
Volume exporté	0	0	
Volume mis en distribution	317 312	315 956	-0,43 %
Volume consommé par les abonnés	229 629	223 282	-2,76 %
Volume consommé par le Service	10 000	10 000	
Volume total consommé	239 629	233 282	-2,65 %

<i>Soit un rendement primaire du réseau de*</i>	75,5 %	73,8 %
<i>Longueur de réseau [km]</i>	29,1	28,87
<i>Indice linéaire des volumes non comptés [m³/j/km]*</i>	8,25	8,79
<i>Indice linéaire de pertes [m³/j/km]*</i>	7,31	7,85
<i>Indice linéaire de consommation (m³/j/km)*</i>	22,53	22,14

(*) cf. formules de calcul au chapitre « Indicateurs de performance »



Caractérisation technique du service

✓ Unité de distribution de la Basse Plaine du Tech

Volumes [m ³]	2019	2020	Variation
Volume produit	1 065 702	1 206 367	
Volume importé	227 545	123 808	
Volume exporté	0	0	
Volume mis en distribution	1 293 247	1 330 175	2,90%
Volume consommé par les abonnés	915 434	917 355	0,21 %
Volume consommé par le Service	30 000	30 000	
Volume total consommé	945 434	947 355	0,20%
<i>Soit un rendement primaire du réseau de*</i>	<i>73,1 %</i>	<i>71,22 %</i>	
<i>Longueur de réseau [km]</i>	<i>187,36</i>	<i>187,01</i>	
<i>Indice linéaire des volumes non comptés [m³/j/km]*</i>	<i>5,52</i>	<i>6,05</i>	
<i>Indice linéaire de pertes [m³/j/km]*</i>	<i>5,09</i>	<i>5,61</i>	
<i>Indice linéaire de consommation (m³/j/km)*</i>	<i>13,83</i>	<i>13,88</i>	

(*) cf. formules de calcul au chapitre « Indicateurs de performance »

✓ Unité de distribution de la Côte Vermeille

Volumes [m ³]	2019	2020	Variation
Volume produit	2 029 032	2 804 876	
Volume importé (depuis distribution Argelès)	0	293	
Volume importé (depuis interconnexion Gran Bosc)	8191	41 122	
Volume exporté (depuis production Pont du Tech)	450 023	305 867	
Volume exporté (depuis distribution Ambeille Ravaner)	56 422	53 039	
Volume mis en distribution	1 530 798	1 487 385	-2,84 %
Volume consommé par les abonnés	1 042 612	989 292	-5,11 %
Volume consommé par le Service	20 000	20 000	
Volume total consommé	1 062 612	1 009 292	-5,02 %
<i>Soit un rendement primaire du réseau de*</i>	<i>69,4 %</i>	<i>67,9 %</i>	
<i>Longueur de réseau [km]</i>	<i>166,06</i>	<i>165,25</i>	
<i>Indice linéaire des volumes non comptés [m³/j/km]*</i>	<i>8,92</i>	<i>8,26</i>	
<i>Indice linéaire de pertes [m³/j/km]*</i>	<i>8,59</i>	<i>7,93</i>	
<i>Indice linéaire de consommation (m³/j/km)*</i>	<i>19,07</i>	<i>16,73</i>	

(*) cf. formules de calcul au chapitre « Indicateurs de performance »

✓ Unité de distribution d'Elne

Volumes [m ³]	2019	2020	Variation
Volume produit	734 210	711 840	
Volume importé	0	0	
Volume exporté	0	0	
Volume mis en distribution	734 210	711 840	-3,05 %
Volume consommé par les abonnés domestiques	527 787	515 551	-2,32 %
Volume consommé par les abonnés non-domestiques	16 224	23 306	43,65 %
Volume consommé par le Service	10 000	10 000	
Volume total consommé	554 011	548 857	-0,93 %
<i>Soit un rendement primaire du réseau de*</i>	<i>75,5%</i>	<i>77,1%</i>	
<i>Longueur de réseau [km]</i>	<i>63,59</i>	<i>63,1</i>	
<i>Indice linéaire des volumes non comptés [m³/j/km]*</i>	<i>8,19</i>	<i>7,51</i>	
<i>Indice linéaire de pertes [m³/j/km]*</i>	<i>7,76</i>	<i>7,08</i>	
<i>Indice linéaire de consommation (m³/j/km)*</i>	<i>23,87</i>	<i>23,83</i>	

(*) cf. formules de calcul au chapitre « Indicateurs de performance »



Caractérisation technique du service

✓ Unité de distribution de Montesquieu des Albères

Volumes [m ³]	2019	2020	Variation
Volume produit	121 075	118 696	
Volume importé	0	0	
Volume exporté	0	0	
Volume mis en distribution	121 075	118 696	-1.96 %
Volume consommé par les abonnés	88 371	90 067	1.92 %
Volume consommé par le Service	2 000	2 000	
Volume total consommé	90 371	92 067	1.88 %
<i>Soit un rendement primaire du réseau de*</i>	74,6 %	77,6 %	
<i>Longueur de réseau [km]</i>	30,65	30,66	
<i>Indice linéaire des volumes non comptés [m³/j/km]*</i>	2,92	2,56	
<i>Indice linéaire de pertes [m³/j/km]*</i>	2,74	2,38	
<i>Indice linéaire de consommation (m³/j/km)*</i>	8,08	8,23	

(*) cf. formules de calcul au chapitre « indicateurs de performance »

✓ Unité de distribution d'Ortaffa

Volumes [m ³]	2019	2020	Variation
Volume produit	81 820	93 157	
Volume importé	1 089	7 696	
Volume exporté	0	0	
Volume mis en distribution	82 909	100 853	21,66%
Volume consommé par les abonnés	66 499	70 479	5,99 %
Volume consommé par le Service	2 500	2 500	
Volume total consommé	68 999	72 979	5,77 %
<i>Soit un rendement primaire du réseau de*</i>	83,2 %	72,36 %	
<i>Longueur de réseau [km]</i>	15,2	15,71	
<i>Indice linéaire des volumes non comptés [m³/j/km]*</i>	2,95	5,30	
<i>Indice linéaire de pertes [m³/j/km]*</i>	2,50	4,86	
<i>Indice linéaire de consommation (m³/j/km)*</i>	12,42	12,73	

(*) cf. formules de calcul au chapitre « indicateurs de performance »



Tarification et recettes du Service

Tarification de l'eau et recettes du Service

▪ **MODALITES DE TARIFICATION**

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération n° **278-18** du **17/12/2018** fixant les tarifs du Service de l'eau potable.
- Délibération n° **004-19** du **28/01/2019** fixant exonération de la prime fixe au premier semestre 2019
- Délibération n° **005-19** du **28/01/2019** fixant les tarifs du Service de l'eau potable au 28/01/2020.
- Délibération n° **DL2020-0148** du **06/03/2020** approuvant les tarifs du Service de l'eau potable, seconde phase de lissage du prix de l'eau.

▪ **PRIX DU SERVICE**

✓ **Unité de de production**

Les tarifs de vente en gros applicables durant l'exercice sont les suivants :

		1 ^{er} janvier de l'exercice 2020 (en €)	1 ^{er} janvier de l'exercice 2021 (en €)
Part de la collectivité			
Frais d'accès au service		0	0
Part fixe (€ H.T. par m ³ /an)	Ø 15 mm	0,15	0,15
Taxes et redevances			
	T.V.A.	5,5 %	5,5 %

✓ **Unité de distribution d'Argelès-sur-Mer**

		1 ^{er} janvier de l'exercice 2020 (en €)	1 ^{er} janvier de l'exercice 2021 (en €)
Part de la collectivité			
Frais d'accès au service		0	0
Part fixe (€ H.T. par an)	Ø 15 mm	38,18	38,18
Part proportionnelle (€ H.T. par m ³)	Tranche 1 (de 0 à 40 m ³)	0,34000	0,64000
	Tranche 2 (au-delà de 40 m ³)	1,05000	1,10000
Taxes et redevances			
	T.V.A.	5,5 %	5,5 %
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	0,07110	0,07110
	Redevance Pollution	0,27	0,28



Tarification et recettes du Service

✓ Unité de distribution de Bages

		1 ^{er} janvier de l'exercice 2020 (en €)	1 ^{er} janvier de l'exercice 2021 (en €)
Part de la collectivité			
Frais d'accès au service		0	0
Part fixe (€ H.T. par an)	Ø 15 mm	31,61	34,88
Part proportionnelle (€ H.T. par m ³)	Tranche 1 (de 0 à 25 m ³)	0,91000	0,91000
	Tranche 2 (au-delà de 25 m ³)	1,10000	1,10000
Taxes et redevances			
	T.V.A.	5,5 %	5,5 %
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	0,12000	0,12000
	Redevance Pollution	0,27	0,28

✓ Unité de distribution de la Basse Plaine du Tech

		1 ^{er} janvier de l'exercice 2020 (en €)	1 ^{er} janvier de l'exercice 2021 (en €)
Part de la collectivité			
Frais d'accès au service		0	0
Part fixe (€ H.T. par an)	Ø 15 mm	38,18	38,18
Part proportionnelle (€ H.T. par m ³)	Tranche 1 (de 0 à 25 m ³)	1,1900	1,0700
	Tranche 2 (au-delà de 25 m ³)	1,4000	1,2700
Taxes et redevances			
	T.V.A.	5,5 %	5,5 %
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	0,1160	0,1160
	Redevance Pollution	0,27	0,28

✓ Unité de distribution de la Côte Vermeille

		1 ^{er} janvier de l'exercice 2020 (en €)	1 ^{er} janvier de l'exercice 2021 (en €)
Part de la collectivité			
Frais d'accès au service		0	0
Part fixe (€ H.T. par an)	Ø 15 mm	30,92	34,56
Part proportionnelle (€ H.T. par m ³)	Tranche 1 (de 0 à 25 m ³)	1,07000	1,01000
	Tranche 2 (au-delà de 25 m ³)	1,27000	1,21000
Taxes et redevances			
	T.V.A.	5,5 %	5,5 %
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	0,09456	0,09456
	Redevance Pollution	0,27	0,28



Tarification et recettes du Service

✓ Unité de distribution d'Elne

		1 ^{er} janvier de l'exercice 2020 (en €)	1 ^{er} janvier de l'exercice 2021 (en €)
Part de la collectivité			
Frais d'accès au service		0	0
Part fixe (€ H.T. par an)	Ø 15 mm	23,38	30,78
Part proportionnelle (€ H.T. par m ³)	Tranche 1 (de 0 à 50 m ³)	1,03000	0,9500
	Tranche 2 (au-delà de 50 m ³)	1,21000	1,15000
Taxes et redevances			
	T.V.A.	5,5 %	5,5 %
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	0,03500	0,03500
	Redevance Pollution	0,27	0,28

✓ Unité de distribution de Montesquieu des Albères

		1 ^{er} janvier de l'exercice 2020 (en €)	1 ^{er} janvier de l'exercice 2021 (en €)
Part de la collectivité			
Frais d'accès au service		0	0
Part fixe (€ H.T. par an)	Ø 15 mm	38,18	38,18
Part proportionnelle (€ H.T. par m ³)	Tranche 1 (de 0 à 25 m ³)	1,1900	1,0700
	Tranche 2 (au-delà de 25 m ³)	1,4000	1,2700
Taxes et redevances			
	T.V.A.	5,5 %	5,5 %
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	0,07270	0,07270
	Redevance Pollution	0,27	0,28



Tarification et recettes du Service

✓ Unité de distribution d'Ortaffa

		1 ^{er} janvier de l'exercice 2020 (en €)	1 ^{er} janvier de l'exercice 2021 (en €)
Part de la collectivité			
Frais d'accès au service		0	0
Part fixe (€ H.T. par an)	Ø 15 mm	46,90	42,54
Part proportionnelle (€ H.T. par m ³)	Tranche 1 (de 0 à 25 m ³)	0,84000	0,89000
	Tranche 2 (au-delà de 25 m ³)	1,08000	1,10000
Taxes et redevances			
	T.V.A.	5,5 %	5,5 %
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	0	0
	Redevance Pollution	0,27	0,28

Le service est assujéti à la TVA.

(L'assujétiement à la TVA est volontaire pour les Communes et EPCI de moins de 3 000 habitants et obligatoire pour les Communes et EPCI de plus de 3 000 habitants. En cas de délégation de service public l'assujétiement est obligatoire).



▪ FACTURE D'EAU TYPE (120 M³) ET VARIATIONS

Les factures suivantes, précisant les variations entre le 01/01/2020 et le 01/01/2021 sont données pour une consommation annuelle d'un ménage de référence (120m³) :

✓ **Unité de distribution d'Argelès-sur-Mer**

ARGELES SUR MER				
Détail de facturation	Quantité	Prix 2020 (€HT)	Prix 2021 (€HT)	Evolution
DISTRIBUTION DE L'EAU				
EAU				
PRIME FIXE	1	38,18000	38,18000	0,00%
CONSOMMATION EAU TRANCHE 1 (<40m3)	80	0,34000	0,64000	88,24%
CONSOMMATION EAU TRANCHE 2 (>40m3)	40	1,05000	1,10000	4,76%
PRESERVATION RESSOURCES EN EAU	120	0,07110	0,07110	0,00%
POLLUTION				
LUTTE CONTRE LA POLLUTION	120	0,27000	0,28000	3,70%
Montant total HT pour 120 m ³ part EAU		115,91	141,91	22,43%
Montant total HT pour 120 m ³ Part POLLUTION		32,40	33,60	3,70%
Montant total HT pour 120 m ³		148,31	175,51	18,34%
TVA (EAU : 5,5%)		8,16	9,65	
MONTANT TOTAL TTC pour 120 m³		156,47	185,17 €	
Prix total TTC au m³		1,30 €	1,54 €	

✓ **Unité de distribution de Bages**

BAGES				
Détail de facturation	Quantité	Prix 2020 (€HT)	Prix 2021 (€HT)	Evolution
DISTRIBUTION DE L'EAU				
EAU				
PRIME FIXE	1	31,61000	34,88000	10,34%
CONSOMMATION EAU TRANCHE 1 (<25m3)	50	0,91000	0,91000	0,00%
CONSOMMATION EAU TRANCHE 2 (>25m3)	70	1,10000	1,10000	0,00%
PRESERVATION RESSOURCES EN EAU	120	0,12000	0,12000	0,00%
TAXES REVERSEES A DES ETABLISSEMENTS PUBLICS				
POLLUTION				
LUTTE CONTRE LA POLLUTION	120	0,27000	0,28000	3,70%
Montant total HT pour 120 m ³ part EAU		168,51	171,78	1,94%
Montant total HT pour 120 m ³ Part POLLUTION		34,80	33,60	3,70%
Montant total HT pour 120 m ³		200,90	205,38	2,22%
TVA (EAU : 5,5%)		11,05	11,30	
MONTANT TOTAL TTC pour 120 m³		211,85 €	216,68 €	
Prix total TTC au m³		1,77 €	1,81 €	



Tarification et recettes du Service

✓ Unité de distribution de la Basse Plaine du Tech

LAROQUE DES ALBERES, PALAU DEL VIDRE, SAINT ANDRE, SAINT GENIS DES FONTAINES, VILLELONGUE DELS MONTS, SOREDE

Détail de facturation	Quantité	Prix 2020 (€HT)	Prix 2021 (€HT)	Evolution
DISTRIBUTION DE L'EAU				
EAU				
PRIME FIXE	1	38,18000	38,18000	0,00%
CONSOMMATION EAU TRANCHE 1 (<25m3)	50	1,1900	1,07000	-10,08%
CONSOMMATION EAU TRANCHE 2 (>25m3)	70	1,4000	1,27000	-9,29%
PRESERVATION RESSOURCES EN EAU	120	0,1160	0,11600	0,00%
TAXES REVERSEES A DES ETABLISSEMENTS PUBLICS				
POLLUTION				
LUTTE CONTRE LA POLLUTION	120	0,27000	0,28000	3,70%
Montant total HT pour 120 m ³ part EAU		209,60	194,50	-7,20%
Montant total HT pour 120 m ³ Part POLLUTION		34,80	33,60	3,70%
N				
Montant total HT pour 120 m ³		242,00	228,10	-5,74%
TVA (EAU: 5,5%)		13,31	12,55	
MONTANT TOTAL TTC pour 120 m³		255,31 €	240,65 €	
Prix total TTC au m ³		2,13 €	2,01 €	

✓ Unité de distribution de la Côte Vermeille

CERBERE, COLLIOURE, BANYULS, PORT-VENDRES

Détail de facturation	Quantité	Prix 2020 (€HT)	Prix 2021 (€HT)	Evolution
DISTRIBUTION DE L'EAU				
EAU				
PRIME FIXE	1	30,9200	34,56000	11,77%
CONSOMMATION EAU TRANCHE 1 (<25m3)	50	1,07000	1,01000	-5,61%
CONSOMMATION EAU TRANCHE 2 (>25m3)	70	1,27000	1,21000	-4,72%
PRESERVATION RESSOURCES EN EAU	120	0,09456	0,09456	0,00%
TAXES REVERSEES A DES ETABLISSEMENTS PUBLICS				
POLLUTION				
LUTTE CONTRE LA POLLUTION	120	0,27000	0,28000	3,70%
Montant total HT pour 120 m ³ part EAU		184,67	181,11	-1,93%
Montant total HT pour 120 m ³ Part POLLUTION		32,40	33,60	3,70%
Montant total HT pour 120 m ³		217,07	214,71	-1,09%
TVA (EAU: 5,5% %)		11,94	11,81	
MONTANT TOTAL TTC pour 120 m³		229,01 €	226,52 €	
Prix total TTC au m ³		1,91 €	1,89 €	



Tarification et recettes du Service

✓ Unité de distribution d'Elne

ELNE				
Détail de facturation	Quantité	Prix 2020 (€HT)	Prix 2021 (€HT)	Evolution
DISTRIBUTION DE L'EAU				
EAU				
PRIME FIXE	1	23,39000	30,78000	31,65%
CONSOMMATION EAU TRANCHE 1 (<25m3)	50	1,03000	0,95000	-7,77%
CONSOMMATION EAU TRANCHE 2 (>25m3)	70	1,21000	1,15000	-4,96%
PRESERVATION RESSOURCES EN EAU	120	0,03500	0,03500	0,00%
TAXES REVERSEES A DES ETABLISSEMENTS PUBLICS				
POLLUTION				
LUTTE CONTRE LA POLLUTION	120	0,27000	0,28000	3,70%
Montant total HT pour 120 m ³ part EAU		163,79	162,98	-0,49%
Montant total HT pour 120 m ³ Part POLLUTION		34,80	33,60	3,70%
Montant total HT pour 120 m ³		196,18	196,58	0,20%
TVA (EAU : 5,5% - ASS : 10%)		10,79	10,81	
MONTANT TOTAL TTC pour 120 m³		206,97 €	207,39 €	
Prix total TTC au m ³		1,72 €	1,73 €	

ELNE : CONSOMMATIONS INDUSTRIELLES

Détail de facturation	Prix 2020 (€HT)	Prix 2021 (€HT)	Evolution
Consommation EAU des industriels	1,11170	1,11170	0,00%

✓ Unité de distribution de Montesquieu des Albères

MONTESQUIEU DES ALBERES				
Détail de facturation	Quantité	Prix 2020 (€HT)	Prix 2021 (€HT)	Evolution
DISTRIBUTION DE L'EAU				
EAU				
PRIME FIXE	1	38,18000	38,18000	0,00%
CONSOMMATION EAU TRANCHE 1 (<25m3)	50	1,1900	1,07000	-10,08%
CONSOMMATION EAU TRANCHE 2 (>25m3)	70	1,4000	1,27000	-9,29%
PRESERVATION RESSOURCES EN EAU	120	0,07270	0,07270	0,00%
TAXES REVERSEES A DES ETABLISSEMENTS PUBLICS				
POLLUTION				
LUTTE CONTRE LA POLLUTION	120	0,27000	0,28000	3,70%
Montant total HT pour 120 m ³ part EAU		204,40	189,30	-7,39%
Montant total HT pour 120 m ³ Part POLLUTION		34,80	33,60	3,70%
Montant total HT pour 120 m ³		236,80	222,90	-5,87%
TVA (EAU : 5,5%)		13,02	12,26	
MONTANT TOTAL TTC pour 120 m³		249,83 €	235,16 €	
Prix total TTC au m ³		2,08 €	1,96 €	



Tarification et recettes du Service

✓ Unité de distribution d'Ortaffa

ORTAFFA				
Détail de facturation	Quantité	Prix 2020 (€HT)	Prix 2021 (€HT)	Evolution
DISTRIBUTION DE L'EAU				
EAU				
PRIME FIXE	1	46,90000	42,54000	-9,30%
CONSOMMATION EAU TRANCHE 1 (<25m3)	50	0,84000	0,89000	5,95%
CONSOMMATION EAU TRANCHE 2 (>25m3)	70	1,08000	1,11000	2,78%
PRESERVATION RESSOURCES EN EAU	120	0,00000	0,00000	0,00%
TAXES REVERSEES A DES ETABLISSEMENTS PUBLICS				
POLLUTION				
LUTTE CONTRE LA POLLUTION	120	0,27000	0,28000	3,70%
Montant total HT pour 120 m ³ part EAU		164,50	164,74	0,15%
Montant total HT pour 120 m ³ Part POLLUTION		34,80	33,60	3,70%
Montant total HT pour 120 m ³		196,90	198,34	0,73%
TVA (EAU : 5,5%)		10,83	10,91	
MONTANT TOTAL TTC pour 120 m³		207,73 €	209,25 €	
Prix total TTC au m ³		1,73 €	1,74 €	

▪ RECETTES D'EXPLOITATION DU SERVICE

✓ Unité de de production

MONTANT POUR L'ANNEE DE L'EXERCICE (€HT)	
Recette de facturation (Redevance Pollution incluse)	944 612
Autres prestations auprès des abonnés : Travaux	0
Subventions d'investissement	0
Autres produits annexes	0
Contribution du budget général	0
TOTAL PRODUCTION	944 612 €HT

✓ Unité de distribution d'Argelès-sur-Mer

MONTANT POUR L'ANNEE DE L'EXERCICE (€HT)	
Recette de facturation (Redevance Pollution incluse)	2 154 394
Autres prestations auprès des abonnés : Travaux	88 090
Subventions d'investissement	0
Autres produits annexes	28 010
Contribution du budget général	0
TOTAL UDI ARGELES SUR MER	2 270 494 €HT



Tarification et recettes du Service

✓ Unité de distribution de Bages

MONTANT POUR L'ANNEE DE L'EXERCICE (€HT)	
Recette de facturation (Redevance Pollution incluse)	371 503
Autres prestations auprès des abonnés : Travaux	6 221
Subventions d'investissement	0
Autres produits annexes	2 032
Contribution du budget général	0
TOTAL UDI BAGES	379 755 €HT

✓ Unité de distribution de la Basse Plaine du Tech

MONTANT POUR L'ANNEE DE L'EXERCICE (€HT)	
Recette de facturation (Redevance Pollution incluse)	2 261 838
Autres prestations auprès des abonnés : Travaux	201 161
Subventions d'investissement	0
Autres produits annexes	21 527
Contribution du budget général	0
UDI BASSE PLAINE DU TECH	2 484 526 €HT

✓ Unité de distribution de la Côte Vermeille

MONTANT POUR L'ANNEE DE L'EXERCICE (€HT)	
Recette de facturation (Redevance Pollution incluse)	1 835 712
Autres prestations auprès des abonnés : Travaux	54 110
Subventions d'investissement	0
Autres produits annexes	18 134
Contribution du budget général	0
TOTAL UDI COTE VERMEILLE	1 907 956 €HT

✓ Unité de distribution d'Elne

MONTANT POUR L'ANNEE DE L'EXERCICE (€HT)	
Recette de facturation (Redevance Pollution incluse)	801 004
Autres prestations auprès des abonnés : Travaux	17 535
Subventions d'investissement	0
Autres produits annexes	4 903
Contribution du budget général	0
TOTAL UDI ELNE	823 441 €HT

✓ Unité de distribution d'Ortaffa

MONTANT POUR L'ANNEE DE L'EXERCICE (€HT)	
Recette de facturation (Redevance Pollution incluse)	126 735
Autres prestations auprès des abonnés : Travaux	11 295
Subventions d'investissement	0
Autres produits annexes	871
Contribution du budget général	0
TOTAL UDI ORTAFFA	138 901 €HT



Tarification et recettes du Service

▪ REPARTITION DES VOLUMES PAR UNITE DE DISTRIBUTION ET TAUX D'IMPAYES

	Volumes facturés (m3)	Redevances eau potable (€ HT)
UDI ARGELES SUR MER	1 617 590	1 812 119,79
UDI BAGES	223 282	305 168,35
UDI BASSE PLAINE DU TECH	917 355	1 606 362,24
UDI COTE VERMEILLE	989 292	1 566 162,00
UDI ELNE	538 857	722 361,56
UDI MONTESQUIEU DES ALBERES	90 067	151 953,41
UDI ORTAFFA	70 479	109 151,61
TOTAL	4 446 922 m3	6 273 278,96 €HT



2019 : non déterminé

* Le Trésor Public n'étant pas en mesure de nous fournir la répartition de cette donnée par commune, cette valeur correspond au taux d'impayés global sur le territoire de la CDCACVI.



Indicateurs de performance

Indicateurs de performances

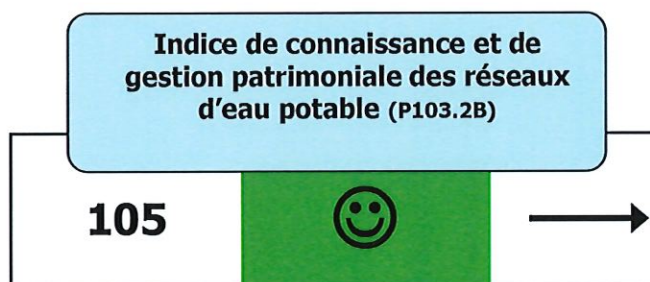
▪ QUALITE DE L'EAU EN DISTRIBUTION

Les taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques sont détaillés ci-dessous :

	Nombre de prélèvements	Taux de conformité microbiologique	Taux de conformité physico-chimique
UDI ARGELES SUR MER	67	98,5	100,0
UDI BAGES	11	100,0	45,5
UDI BASSE PLAINE DU TECH	39	100,0	100,0
UDI COTE VERMEILLE	49	100,0	100,0
UDI ELNE	19	100,0	100,0
UDI MONTESQUIEU DES ALBERES	11	100,0	100,0
UDI ORTAFFA	7	100,0	100,0
TOTAL	203	99,5	97,0

▪ INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du Service pour l'ensemble du territoire est de **105 points**.





Indicateurs de performance

RESEAU DE DISTRIBUTION

	Rendement de Réseau	Indice Linéaire des Volumes Non Comptés (m3/km/Jour)	Indice Linéaire de Pertes en Réseau (m3/km/Jour)
UDI ARGELES SUR MER	89,5%	2,89	2,61
UDI BAGES	73,8%	8,79	7,85
UDI BASSE PLAINE DU TECH	71,2%	6,05	5,61
UDI COTE VERMEILLE	67,9%	8,26	7,93
UDI ELNE	77,1%	7,51	7,08
UDI MONTESQUIEU	77,6%	2,56	2,38
UDI ORTAFFA	72,4%	5,30	4,86
MOYENNE	75,6%	5,91	5,47

Le rendement de réseau se calcule de la façon suivante :

$$Rdt = \frac{(Volume\ consommé\ autorisé + Volume\ exporté)}{(Volume\ produit + Volume\ importé)}$$

L'indice linéaire des volumes non comptés se calcule de la façon suivante :

$$Ilvc = \frac{(Volume\ mis\ en\ distribution - Volume\ comptabilisé)}{(365 * Linéaire\ de\ réseau\ de\ desserte)}$$

L'indice linéaire de pertes en réseau se calcule de la façon suivante :

$$Ilp = \frac{(Volume\ mis\ en\ distribution - Volume\ consommé\ autorisé)}{(365 * Linéaire\ de\ réseau\ de\ desserte)}$$

TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE

Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est le suivant

	Taux moyen renouvellement des réseaux (%)
UDI ARGELES SUR MER	1,17
UDI BAGES	2,17
UDI BASSE PLAINE DU TECH	1,13
UDI COTE VERMEILLE	0,50
UDI ELNE	0,61
UDI MONTESQUIEU DES ALBERES	0,89
UDI ORTAFFA	0,37
TOTAL	0,94%

Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)



2019 : non déterminé



Il se calcule de la façon suivante pour l'année n :

$$Tr = \frac{(Ln + L(n-1) + L(n-2) + L(n-3) + L(n-4)) / 5}{(\text{Linéaire de réseau de desserte})}$$

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées

▪ INDICE D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

La compétence production est assurée par la Collectivité à la suite de la dissolution du S.M.P.E.P.T.A. (Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable du Tech Aval) à compter du 01/01/2015.

L'indice de protection de la ressource en eau est de : **80 %**.

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100 %, avec le barème suivant :

0 % : aucune action

20 % : études environnementale et hydrogéologique en cours

40 % : avis de l'hydrogéologue rendu

50 % : dossier déposé en préfecture

60 % : arrêté préfectoral

80 % : arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)

100 % : arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté.

En cas d'achat d'eau à d'autres Services publics d'eau potable par le Service ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres Services publics d'eau potable

▪ BRANCHEMENTS EN PLOMB

	Nbre de brts en plomb changés en 2020	Nbre de brts en plomb restant à changer au 1 ^{er} janvier de l'année de présentation du rapport
UDI ARGELES SUR MER	1	0
UDI BAGES	5	0
UDI BASSE PLAINE DU TECH	2	0
UDI COTE VERMEILLE	2	54
UDI ELNE	0	228
UDI MONTESQUIEU DES ALBERES	0	0
UDI ORTAFFA	0	38
TOTAL	10	320

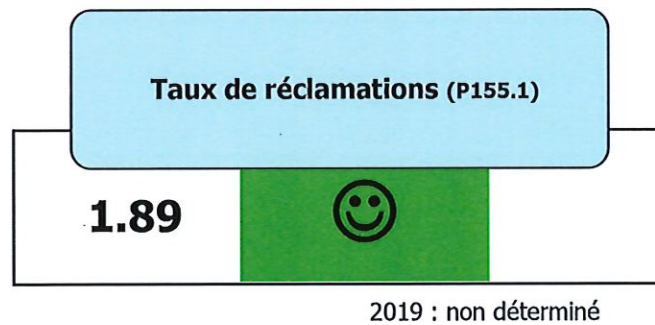
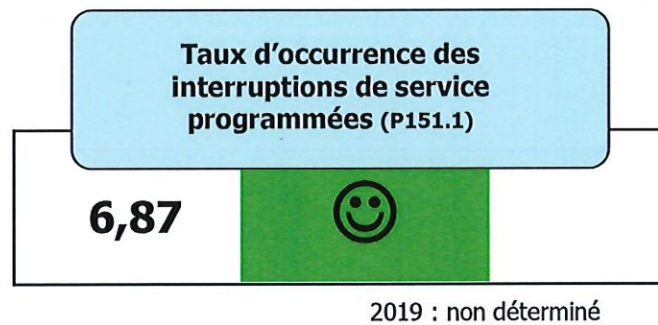
(En application de la directive 98/83/CE du 3 novembre 1998 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine dans son annexe I partie B et du décret du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine, la teneur en plomb des eaux potables doit être réduite de 25 µg/l à 10 µg/l à partir du 25 décembre 2013)



Indicateurs de performance

▪ LES USAGERS ET LE SERVICE

	Nombre d'interruptions de service non programmées	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées
UDI ARGELES SUR MER	21	2,32
UDI BAGES	45	18,91
UDI BASSE PLAINE DU TECH	91	49,61
UDI COTE VERMEILLE	74	21,37
UDI ELNE	18	3,95
UDI MONTESQUIEU DES ALBERES	18	21,45
UDI ORTAFFA	6	6,84
TOTAL	273	6,87





Financement des investissements

Financement des investissements

▪ MONTANTS FINANCIERS

	Montant des travaux réalisés pendant le dernier exercice budgétaire (€ HT)	Montant des subventions (€ HT)	Montant des contributions du budget général pour les travaux (€ HT)
UDI ARGELES SUR MER	355 373	20 057	0
UDI BAGES	57 375	37 778	0
UDI BASSE PLAINE DU TECH	963 003	65 160	0
UDI COTE VERMEILLE	198 457	98 968	0
UDI ELNE	4 250	0	0
UDI MONTESQUIEU	Commun à l'UDI BASSE PLAINE DU TECH		
UDI ORTAFFA	8 734	0	0
PRODUCTION	266 382	0	0
TOTAL	1 853 574 €	221 961 €	0 €

▪ EN-COURS DE LA DETTE ET MONTANT DES AMORTISSEMENTS

L'état de la dette au 31 décembre fait apparaître les valeurs suivantes :

	Encours de la dette au 31 décembre (€ HT)	Montant remboursé durant l'exercice (€ HT)	Dont en capital (€ HT)
UDI ARGELES SUR MER	0	0 €	0
UDI BAGES	78 801	27 899	23 607
UDI BASSE PLAINE DU TECH	1 640 765	137 211	71 379
UDI COTE VERMEILLE	2 254 265	222 601	136 677
UDI ELNE	0	0	0
UDI MONTESQUIEU	Commun à l'UDI BASSE PLAINE DU TECH		
UDI ORTAFFA	0	0	0
PRODUCTION	60 000	6 389	4 000
TOTAL	4 033 831 €	394 100 €	225 663 €

Durant l'exercice, la collectivité a réalisé les amortissements suivants :

	Montant Amortissement (€HT)
UDI ARGELES SUR MER	446 804
UDI BAGES	65 151
UDI BASSE PLAINE DU TECH	488 253
UDI COTE VERMEILLE	339 828
UDI ELNE	94 896
UDI MONTESQUIEU	Commun à l'UDI BASSE PLAINE DU TECH
UDI ORTAFFA	13 712
PRODUCTION	132 803
TOTAL	1 581 448 €

Durée d'extinction de la dette de la Collectivité (P153.2)

3,62 ans



2019 : non déterminé

▪ **ABANDONS DE CREANCES OU VERSEMENTS A UN FOND DE SOLIDARITE**

Le Service n'a pas réalisé de versement à un fond de solidarité au cours de l'exercice 2020 mais a procédé à l'abandon de créances.

	Abandons de créances (€)	Volumes facturés (m ³)	Montant des abandons de créances (€/m ³)
UDI ARGELES SUR MER	22499,85	1 617 590	0,014
UDI BAGES	4584,06	223 282	0,021
UDI BASSE PLAINE DU TECH	28876,89	1 007 422	0,029
UDI COTE VERMEILLE	27491,20	989 292	0,028
UDI ELNE	11201,57	538 857	0,021
UDI MONTESQUIEU DES ALBERES	Commun à l'UDI BASSE PLAINE DU TECH		
UDI ORTAFFA	1833,63	70 479	0,026
TOTAL	96487,20 €	4 446 922 m³	0,022 €/m³

Montant des abandons de créances (P207.0)

0.014€/m³



2019 : non déterminé

Le Service n'a pas mené d'opération de coopération décentralisée au cours de l'exercice 2020.

▪ **PROGRAMME PLURIANNUEL DE TRAVAUX**

Aucun programme pluriannuel de travaux n'a été adopté pour l'exercice 2020.



Annexe

Annexe

- **NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU RHONE
MEDITERRANEE ET CORSE**

ÉDITION 2021

L'agence de l'eau
Rhône Méditerranée
Corse vous rend
compte de la fiscalité
de l'eau

SAUVONS ! L'EAU !

LA FISCALITÉ SUR L'EAU A PERMIS UNE NETTE AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE NOS RIVIÈRES

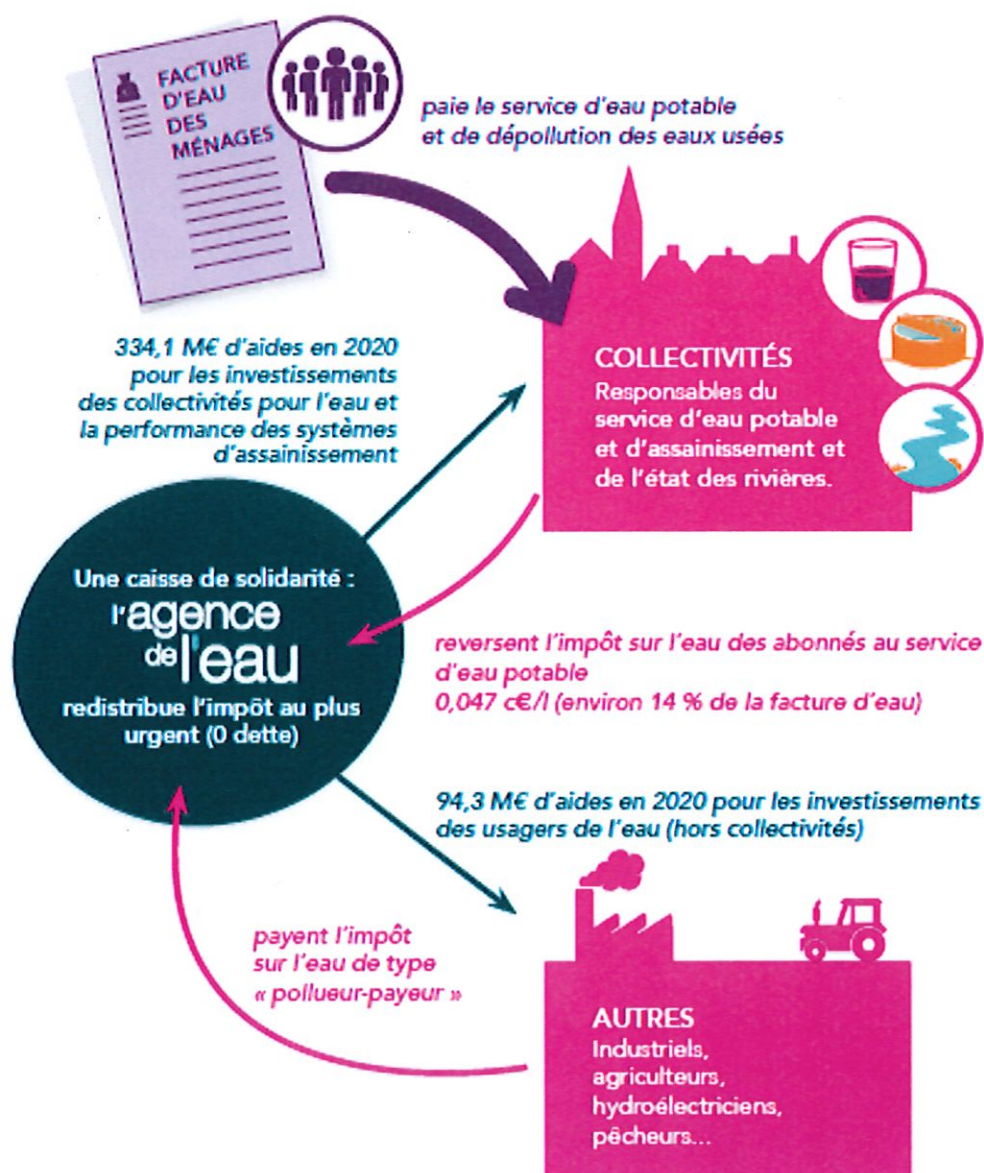
Grâce à cette fiscalité sur l'eau, le parc français des stations d'épuration est désormais globalement performant : la pollution organique dans les rivières a été divisée par 10 en 20 ans.

Le prix moyen de l'eau dans les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse est de 3,81 € TTC/m³ et de 4,15 € TTC/m³ en France*. Environ 14 % de la facture d'eau sont constitués de redevances fiscales payées à l'agence de l'eau.

Cet impôt est réinvesti par l'agence pour moderniser et améliorer les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement, renouveler les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières.

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse est un établissement public de l'Etat sous tutelle du Ministère de la transition écologique, consacré à la protection de l'eau et garant de l'intérêt général.

*Source : estimation de l'agence de l'eau à partir des données Sispea 2018.



ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU DANS LES BASSINS RHÔNE-MÉDITERRANÉE ET DE CORSE EN 2020

57,5% des aides attribuées en 2020 contribuent à l'adaptation des territoires au changement climatique.

► Pour économiser l'eau sur les territoires en déficit en eau (34,4 millions €)

291 opérations (réduction des fuites dans les réseaux d'eau potable, modernisation des techniques d'irrigation...) permettent d'économiser 15,6 millions m³, soit la consommation annuelle d'une ville de 283000 habitants.

► Pour dépolluer les eaux (106,5 millions € pour les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement)

12 stations d'épuration parmi les plus impactantes pour le milieu et 45 autres stations dans les territoires ruraux, aidées pour environ 45,9 M€. L'agence aide aussi les territoires ruraux à rattraper leur retard d'équipement en matière d'eau potable et d'assainissement (54,6 M€). La lutte contre les pollutions par temps de pluie a représenté 37,5 M€ d'aides.

► Pour réduire les pollutions toxiques (8,4 millions €)

5 territoires engagés dans des démarches collectives de réduction des rejets de substances dangereuses concernant des activités industrielles et commerciales.
3 opérations majeures lancées sur de grands sites industriels.

► Pour lutter contre les pollutions par les pesticides et les nitrates et protéger les ressources destinées à l'alimentation en eau potable (7,5 millions € pour les captages prioritaires et ressources stratégiques pour le futur et 43,9 millions € pour l'agriculture)

7 nouveaux captages prioritaires du SDAGE Rhône-Méditerranée ont engagé un plan d'actions qui prévoit des changements de pratiques agricoles pour réduire l'utilisation des pesticides et des nitrates. Éviter la pollution des captages par les pesticides permet d'économiser les surcoûts pour rendre potable une eau polluée. Chaque année ces traitements coûtent encore entre 480 et 870 millions d'€ aux consommateurs d'eau.

43,9 M€ consacrés à la profession agricole pour supprimer ou réduire les pesticides et nitrates (matériel, conversion agriculture biologique et mesures agri environnementales, paiements pour services environnementaux, expérimentations et animation agricole).

► Pour redonner aux rivières un fonctionnement naturel, restaurer les zones humides et préserver la biodiversité (48 millions €)

43,5 km de rivières restaurées et 69 seuils et barrages rendus franchissables par les poissons. Les aménagements artificiels des rivières (rectification des cours d'eau, bétonnage des berges ...) empêchent les cours d'eau de bien fonctionner, et les poissons et sédiments de circuler. L'objectif est de redonner aux rivières un fonctionnement plus naturel.

1795 ha de zones humides ont fait l'objet d'une aide. Au titre de l'appel à projets « Eau et biodiversité 2020 », l'agence a accompagné 52 projets pour un montant de 7,3 M€ d'aides.

L'agence intervient également sur la mer. Elle a financé des opérations permettant la réduction des pressions dues aux mouillages sur 12226 ha d'herbiers.

► Pour la solidarité internationale (4 millions €)

49 opérations engagées dans le cadre de coopérations décentralisées permettant de développer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans 17 pays en développement.

L'AGENCE DE L'EAU VOUS REND COMPTE DE LA FISCALITÉ DE L'EAU

2021

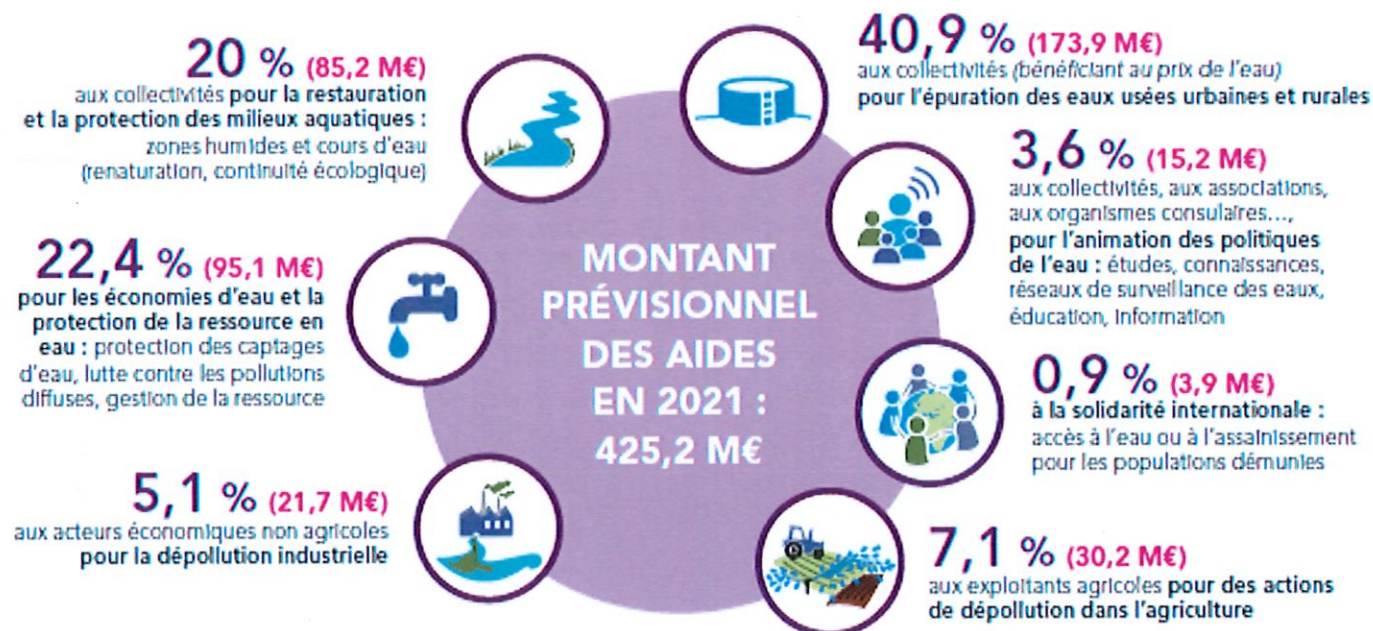
Pour les ménages, les redevances représentent environ 14 % de la facture d'eau. Un ménage de 3-4 personnes, consommant 120 m³/an, dépense en moyenne 36 € par mois pour son alimentation en eau potable, dont 4,90 € pour les redevances.



Pour toutes les redevances, les taux sont fixés par le conseil d'administration de l'agence de l'eau où sont représentés tous les usagers de l'eau, y compris les ménages.

En sus de ce que rapportent les redevances, le gouvernement a décidé d'accorder à l'agence 65 M€ de crédits pour contribuer à la relance des investissements dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement.

UNE REDISTRIBUTION SOUS FORME D'AIDES

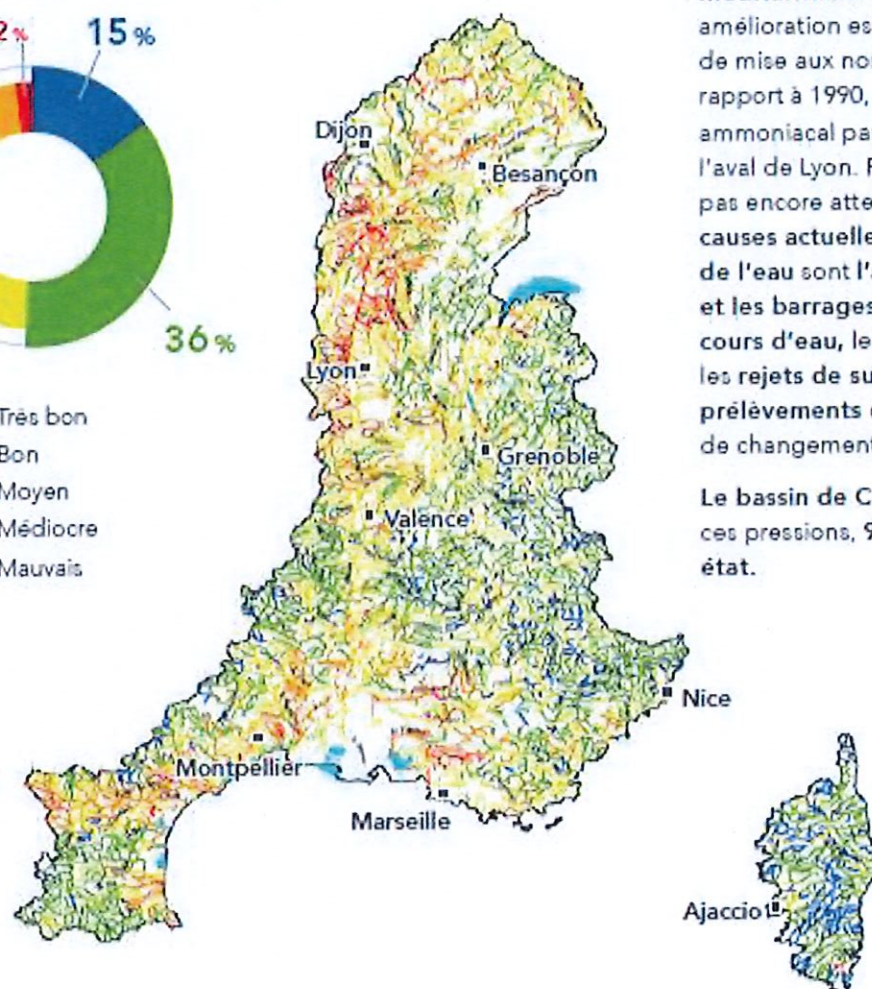
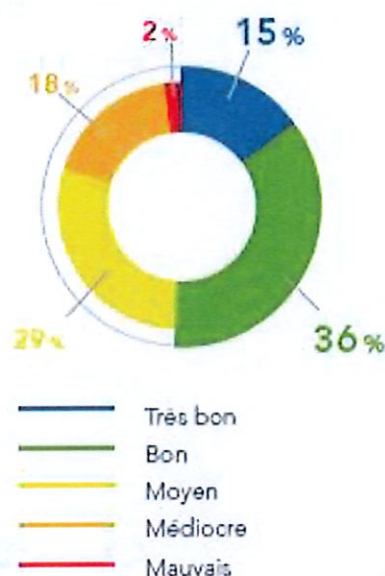


- **Solidarité envers les communes rurales** : l'agence de l'eau soutient les actions des communes rurales situées dans les zones de revitalisation rurale (ZRR) pour rénover leurs infrastructures d'eau et d'assainissement.
- **La différence entre le montant des redevances et celui des aides** correspond au financement du fonctionnement de l'agence de l'eau, des actions de surveillance des milieux aquatiques, de communication ou d'études sous maîtrise d'ouvrage directe de l'agence de l'eau, ainsi qu'au financement de l'office français de la biodiversité (OFB) à hauteur de 85,99 M€.

Découvrez le 11^e programme Sauvons l'eau 2019-2024 en détail sur www.eaurmc.fr

QUALITÉ DES EAUX

Etat écologique des cours d'eau
Situation en 2020



Le nombre de cours d'eau en bon état a plus que doublé au cours des 25 dernières années.

La moitié des cours d'eau du bassin Rhône-Méditerranée est en bon état. Cette nette amélioration est le résultat d'une politique réussie de mise aux normes des stations d'épuration. Par rapport à 1990, ce sont ainsi 30 tonnes d'azote ammoniacal par jour en moins qui transitent à l'aval de Lyon. Pour les masses d'eau n'ayant pas encore atteint le bon état, les principales causes actuelles de dégradation de la qualité de l'eau sont l'artificialisation du lit des rivières et les barrages et les seuils qui barrent les cours d'eau, les pollutions par les pesticides et les rejets de substances toxiques ainsi que les prélèvements d'eau excessifs dans un contexte de changement climatique.

Le bassin de Corse est relativement épargné par ces pressions, 91 % de ses rivières sont en bon état.

La qualité des rivières sur smartphone et tablette



Appli qualité rivière

Découvrez l'état de santé des rivières en France avec l'application mobile de l'agence de l'eau.

Bassin Rhône-Méditerranée

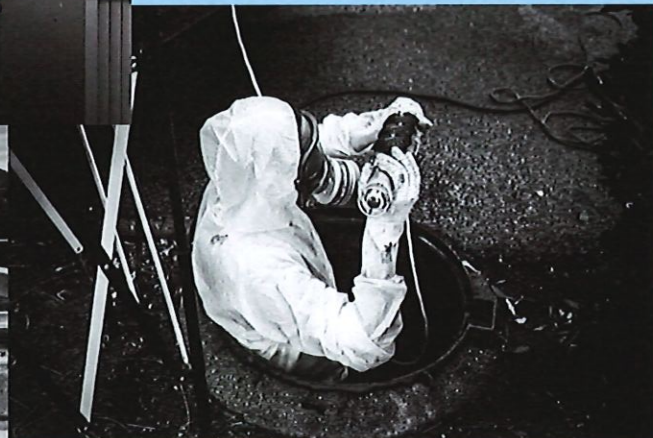
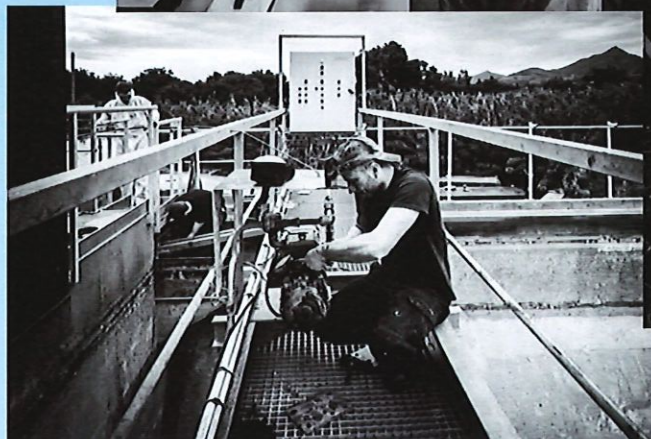
- > 15,5 millions d'habitants
- > 20 % du territoire français
- > 20 % de l'activité agricole et industrielle
- > 50 % de l'activité touristique
- > 11 000 cours d'eau de plus de 2 km

Bassin de Corse

- > 330 000 habitants permanents
- > 3,4 millions de touristes chaque année
- > 3 000 km de cours d'eau
- > 1 000 km de côtes



RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES DE L'ASSAINISSEMENT



EXERCICE 2020

ARGELES-SUR-MER · BAGES · BANYULS-SUR-MER · CERBERE · COLLIOURE · ELNE · LAROQUE-DES-ALBERES ·
MONTESQUIEU-DES-ALBERES ·
ORTAFFA · PALAU-DEL-VIDRE · PORT-VENDRES · SAINT-ANDRE · SAINT-GENIS-DES-FONTAINES · SOREDE ·
VILLELONGUE-DELS-MONTS

Accusé de réception en préfecture
066-200043602-20210920-DL2021-0209-DE
Date de télétransmission : 29/09/2021
Date de réception préfecture : 29/09/2021



Sommaire

<i>Note Liminaire</i>	2
<i>Caractérisation technique du Service</i>	3
▪ Description générale	3
▪ Structure et mode de gestion du Service	3
▪ Moyens humains et matériels	4
▪ La population et son raccordement	5
▪ Les industries et leur raccordement	6
▪ Le réseau de collecte des eaux usées	6
▪ Le système d'épuration des eaux	14
▪ Les normes de rejets des stations d'épuration	19
<i>Tarification et recettes du Service</i>	21
▪ Modalités de tarification.....	21
▪ Prix du Service.....	21
▪ Recettes d'exploitation du Service.....	27
<i>Indicateurs de performances</i>	28
▪ La population et son raccordement	28
▪ Le réseau de collecte des eaux usées	28
▪ Le système d'épuration des eaux usées.....	31
▪ Les rejets des stations d'épuration	32
▪ Les usagers et le Service	33
<i>Financement des investissements</i>	34
▪ Montants financiers des travaux engagés.....	34
▪ En-cours de la dette et montant des amortissements	34
▪ Abandons de créances	35
▪ Programme pluriannuel de travaux.....	35
<i>Annexe</i>	36
▪ Note d'information de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse	36



Note Liminaire

Note Liminaire

Le présent rapport relatif au Service d'assainissement est élaboré en application de la loi n°95-101 du 2 février 1995 dite loi "Barnier" relative au renforcement de la protection de l'environnement, qui a instauré une information détaillée sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement.

Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) doit donc présenter à son assemblée délibérante, pour adoption, un ou plusieurs rapports conformément à l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales. Ces rapports sont ensuite adressés à chaque Commune, afin d'être présentés au conseil municipal et mis à disposition du public.

Destinés à l'information de l'utilisateur et à la transparence dans la gestion des services publics, ces documents comprennent l'ensemble des indicateurs techniques et financiers du service d'assainissement établis selon les dispositions fixées par le décret n°95-635 du 6 mai 1995 ainsi que l'arrêté et le décret du 2 mai 2007.



Caractérisation technique du Service

▪ DESCRIPTION GENERALE

La Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibéris regroupe 15 Communes : Argelès-sur-Mer, Bages, Banyuls-sur-Mer, Cerbère, Collioure, Elne, Laroque des Albères, Montesquieu des Albères, Ortaffa, Palau del Vidre, Port-Vendres, Saint-André, Saint-Génis des Fontaines, Sorède, Villelongue dels Monts, et représente une population de 56 000 habitants environ.

Une permanence est disponible pour les abonnés du Service d'assainissement au siège de la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibéris à Argelès-sur-Mer, situé 3 impasse de Charlemagne, par téléphone au 04.68.81.63.77 ou par mail assainissement@cc-acvi.com ou serviceclient@cc-acvi.com.

Le Service d'astreinte de la Régie d'Assainissement permet de répondre à toutes les urgences 7j/7 et 24h/24 h (Tel : 04.68.81.63.77 ou 04.68.81.85.74).

▪ STRUCTURE ET MODE DE GESTION DU SERVICE

Le Service a pour missions : la collecte, le transport et le traitement des effluents ainsi que la relation à la clientèle. Celles-ci sont exercées en régie sur l'ensemble du territoire. La régie assure, en effet, elle-même l'exploitation du Service dont elle prend en charge l'ensemble de l'investissement et du fonctionnement.

Autorité territoriale	Communes concernées	Date début de contrat	Mode de Gestion	antériorité
CDC	Argelès-sur-Mer	1956	Régie	/
	Laroque des Albères Montesquieu des Albères Palau del Vidre Saint-André Saint-Génis des Fontaines Sorède Villelongue dels Monts	2002		Régie municipale
	Banyuls-sur-Mer, Cerbère, Collioure, Port-Vendres	2010		SGAD (affermage) Véolia (Concession)
	Elne, Ortaffa	2014		Saur (affermage)
	Bages	2017		Saur (affermage)



Caractérisation technique du Service

Rapport annuel sur le prix et la
qualité du Service Assainissement

EXERCICE
2020

▪ **MOYENS HUMAINS ET MATERIELS**

Le Service est composé de 36.5 équivalents temps plein (incluant les temps de travail des services administratifs affectés au service de l'Assainissement) plus 6 saisonniers en période estivale. Ils assurent l'entretien, le fonctionnement du réseau, des postes de relevages, des différentes stations et du laboratoire d'analyses.

- 3 hydrocureurs,
- 3 véhicules légers type cureuse,
- 7 groupes électrogènes mobiles,
- 2 véhicules légers d'intervention électromécanique,
- 1 véhicule léger atelier,
- 2 véhicules avec caméra,
- 12 véhicules légers,
- 3 véhicules 3,5 tonnes type benne.
- 1 remorque
- 1 compresseur
- 1 élévateur
- 1 chargeuse



Caractérisation technique du Service

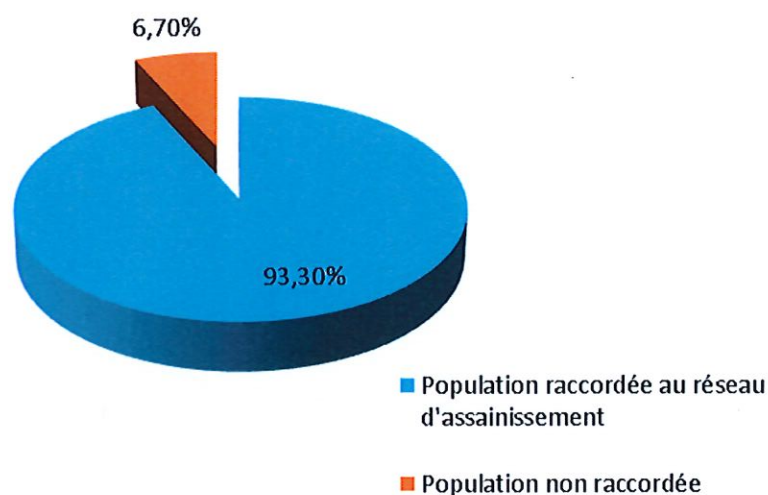
Rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Assainissement

EXERCICE
2020

LA POPULATION ET SON RACCORDEMENT

Communes	Population INSEE (2018)	Nombre d'abonnements EU	Population desservie par un réseau de collecte des eaux usées
Argelès-sur-Mer	10623	8737	9897
Bages	4270	2343	4179
Banyuls-sur-Mer	4829	3618	4644
Cerbère	1367	1058	1340
Collioure	2446	3477	2358
Elne	9217	4469	8642
Laroque-des-Albères	2169	1605	1863
Montesquieu-des-Albères	1252	548	809
Ortaffa	1556	856	1470
Palau-del-Vidre	3151	1536	2933
Port-Vendres	4150	3004	3963
Saint-André	3485	1978	3190
Saint-Génis-des-fontaines	2862	1644	2617
Sorède	3365	2032	3204
Villelongue-dels-Monts	1807	1063	1653
TOTAL	56549	37968	52762

Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées





Caractérisation technique du Service

Rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Assainissement

EXERCICE
2020

▪ LES INDUSTRIES ET LEUR RACCORDEMENT

Communes	Nombre d'autorisations de déversements d'établissements industriels raccordés au réseau de collecte	Nombre d'établissements industriels raccordés au réseau de collecte
Argelès-sur-Mer	4	23
Bages	1	1
Banyuls-sur-Mer	0	22
Cerbère	1	2
Collioure	0	10
Elne	1	Non recensé
Laroque-des-Albères	0	3
Montesquieu-des-Albères	0	4
Ortaffa	0	0
Palau-del-Vidre	0	3
Port-Vendres	0	8
Saint-André	0	2
Saint-Génis-des-fontaines	0	5
Sorède	0	0
Villelongue-dels-Monts	0	1
TOTAL	7	84

▪ LE RESEAU DE COLLECTE DES EAUX USEES

La totalité du réseau de collecte du territoire est un réseau séparatif (eaux usées et eaux de pluie ont chacune un réseau de collecte distinct).

Le nombre de postes de relevage indiqué correspond aux ouvrages exploités par la régie.

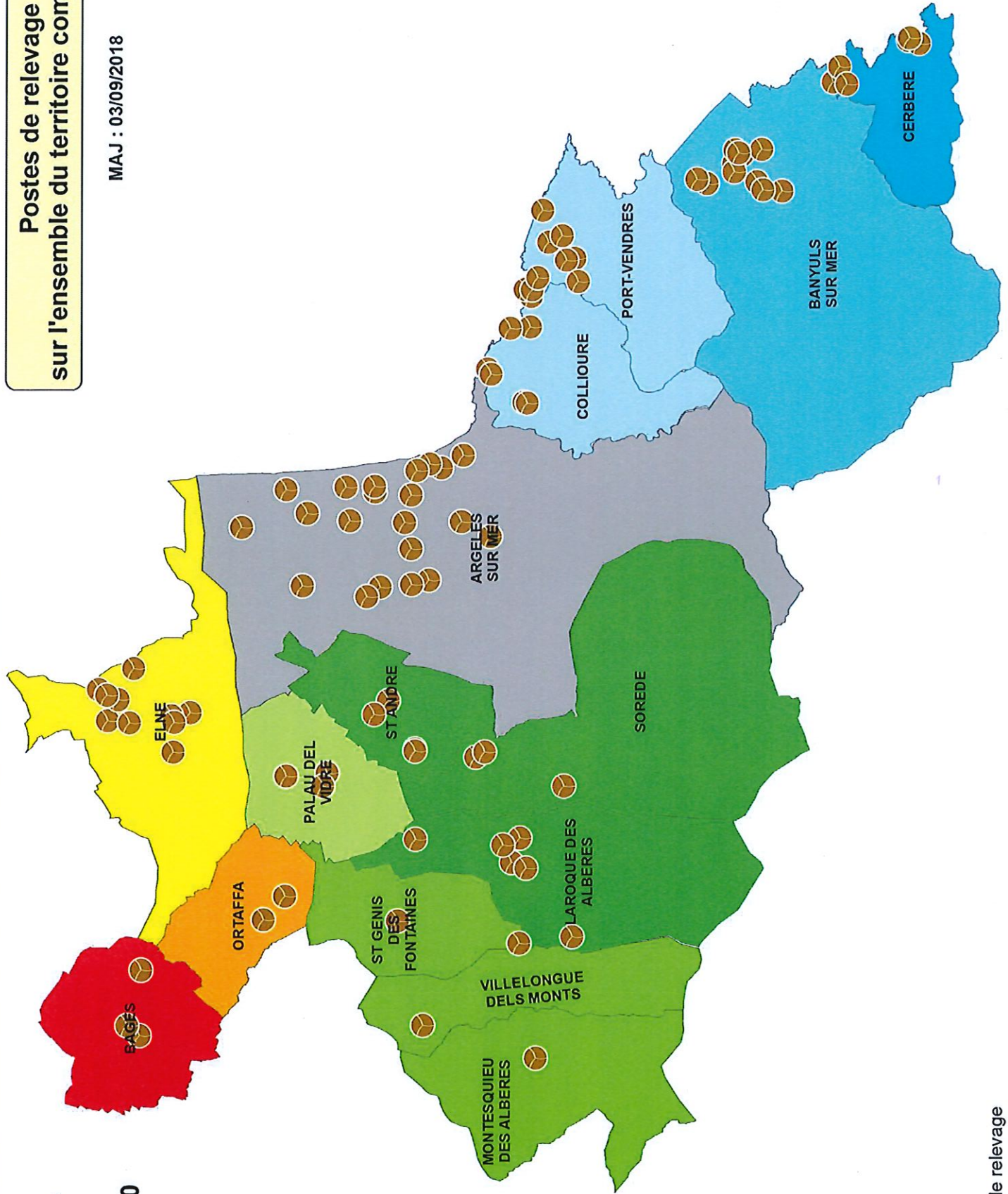
Communes	Linéaire de réseau (km)	Postes de relevage	Déversoirs d'orage
Argelès-sur-Mer	116,671	23	3
Bages	25,053	3	0
Banyuls-sur-Mer	39,257	12	2
Cerbère	20,303	8	1
Collioure	31,499	8	2
Elne	46,339	9	0
Laroque des Albères	25,968	6	2
Montesquieu des Albères	13,845	3	0
Ortaffa	10,688	3	0
Palau del Vidre	19,371	3	1
Port-Vendres	29,696	7	2
Saint-André	25,678	4	0
Saint-Génis des Fontaines	22,922	1	0
Sorède	37,733	2	1
Villelongue dels Monts	22,175	3	2
Total	487,20	95	16



1:120 000

Postes de releavage sur l'ensemble du territoire communal

MAJ : 03/09/2018



Légende

Poste de releavage





Caractérisation technique du Service

Rapport annuel sur le prix et la
qualité du Service Assainissement

EXERCICE
2020

➤ Nombre d'interventions sur le réseau

Communes	Nombre d'interventions *	Nombre de points noirs **
Argelès-sur-Mer	475	85
Bages	191	29
Banyuls-sur-Mer	216	33
Cerbère	16	5
Collioure	81	17
Elne	263	44
Laroque-des-Albères	86	22
Montesquieu-des-Albères	36	9
Ortaffa	59	12
Palau-del-Vidre	63	9
Port-Vendres	101	14
Saint-André	70	20
Saint-Génis-des-fontaines	37	8
Sorède	104	29
Villelongue-dels-Monts	30	7
TOTAL	1828	343

* Interventions sur le réseau excluant les interventions sur les unités techniques

** Un point noir est un point structurel du réseau nécessitant au moins 2 interventions par an.
Ces points correspondent chacun à une rue.

► En insufflant une partie du budget sur les zones de points noirs (ex : remplacement des siphons par des boîtes à passage direct ; réparations de canalisations, etc.), nous réduisons de manière drastique le nombre d'interventions des prochaines années.

➤ Travaux de canalisations et branchements réalisés

ARGELES-SUR-MER

BRANCHEMENTS			
MISE EN CONFORMITE		BRANCHEMENTS NEUFS	
Rue	Quantité	Rue	Quantité
AVENUE DU TECH	1	RUE CAMILLE DESMOULINS	11
AVENUE DU 8 MAI	15	RUE CARNOT	18
RUE ALEMBERT	1	RUE DE LA MASSANE	1
AVE DE LA TORRA DEN SORRA	2	RUE DE LA RESISTANCE	1
ROUTE DE SOREDE	1	RUE PIERRE BOURDAN	1
RUE DANTON	1	RUE CASTELL MALER	2
CAMI DELS OCELLETS	1	RUE DES ALOUETTES	1
RUE DES MERLES	1	RUE DES CITELLES	1
AVENUE DE CATALOGNE	1	IMPASSE DE VALBONNE	1
AVENUES DES MIMOSAS	1	AVINGUADA TORRE DEN SORRA	1
CAMI TRENCAT	1	CAMPING LA CHAPELLE	2
RUE DE MADELOC	1	ROUTE DE SOREDE	1
IMPASSE TORCATIS	1	RUE DES TUILERIES	1
		IMPASSE TORCATIS	2
		AVENUE DU TECH	1
		CHEMIN DE PERPIGNAN	1
		RUE MARCEL PAGNOL	1
		IMPASSE JOSEPH SABATE	1
		RUE CHARLES PEGUY	1
TOTAL	28	TOTAL	48

COLLECTEURS								
RENOUVELLEMENT			CREATION			REHABILITATION		
Rue	Nature	ML	Rue	Nature	ML	Rue	Nature	ML
RUE DESMOULINS	PVC 200	90	RUE DES TUILERIES	PVC 160	50			
RUE CARNOT	PVC 200	90	RUE CHARLES PEGUY	PVC 160	12			
IMPASSE TORCATIS	PVC 160	20						
TOTAL		200	TOTAL		62	TOTAL		

BAGES

BRANCHEMENTS			
MISE EN CONFORMITE		BRANCHEMENTS NEUFS	
Rue	Quantité	Rue	Quantité
RUE DES ROSES	2	RUE HONORE DE BALZAC	1
ROUTE D'ORTAFFA	1	CARS PAGES	1
RUE DES ABRICOTIERS	1	RUE FERNAND OLIVE	4
RUE DES JASMINES	1	RUE HAROUM TAZIEF	1
RUE DES TULIPES	1	IMPASSE BELRICH	1
RUE DES JARDINS	2		
RUE DES ORCHIDES	1		
RUE HONORE DE BALZAC	1		
RUE DU CANIGO	1		
RUE DES MICOCOULIERS	1		
TOTAL	12	TOTAL	8

COLLECTEURS								
RENOUVELLEMENT			CREATION			REHABILITATION		
Rue	Nature	ML	Rue	Nature	ML	Rue	Nature	ML
IMPASSE BELRICH	PVC 200	35	CARS PAGES	PVC 200	130			
CHEMIN DE VILLENEUVE	PVC 250	50						
RUE FERNAND OLIVE	PVC 200	35						
TOTAL		120	TOTAL		130	TOTAL		

BANYULS SUR MER

BRANCHEMENTS			
MISE EN CONFORMITE		BRANCHEMENTS NEUFS	
Rue	Quantité	Rue	Quantité
RUE ST EXUPERY	1	RUE GEORGES CLEMENCEAU	2
RUE LACAZE DUTHIER	1	ROUTE BALCON MADELOC	1
RUE MICHELET	1	CARRER BAIX MAS PARER	1
LOTISSEMENT ST MICHEL	1	PLACETTE PUIG DEL MAS	8
RUE GEORGES CLEMENCEAU	1	MAS REIG SOMMELERIE	1
RUE DUGOMMIER	1	MAS ATXER	1
RUE PAUL VALERY	1	RUE JULES FERRY	1
TOTAL	7	TOTAL	15

COLLECTEURS

RENOUVELLEMENT			CREATION			REHABILITATION / CHEMISAGE		
Rue	Nature	ML	Rue	Nature	ML	Rue	Nature	ML
AVE PUIG DEL MAS	PVC 200	12						
EMISSAIRE PORT	BETON 400	15						
TOTAL		27	TOTAL			TOTAL		

CERBERE

BRANCHEMENTS			
MISE EN CONFORMITE		BRANCHEMENTS NEUFS	
Rue	Quantité	Rue	Quantité
RUE DE L'EGLISE	1	RUE MOLIERE	2
RUE ABBE BAIBE	1		
TOTAL	2	TOTAL	2

COLLECTEURS

RENOUVELLEMENT			CREATION			REHABILITATION / CHEMISAGE		
Rue	Nature	ML	Rue	Nature	ML	Rue	Nature	ML
RUE MOLIERE	PVC 160	42						
TOTAL		42	TOTAL			TOTAL		

COLLIOURE

BRANCHEMENTS			
MISE EN CONFORMITE		BRANCHEMENTS NEUFS	
Rue	Quantité	Rue	Quantité
	0	RUE ROUGET DE L'ISLE	1
		RD 114	1
		RUE DU TEMPLE	1
TOTAL	0	TOTAL	3

Pas de travaux de canalisation.

ELNE

BRANCHEMENTS			
MISE EN CONFORMITE		BRANCHEMENTS NEUFS	
Rue	Quantité	Rue	Quantité
RUE LEON CARRERE	1	BOULEVARD PAUL LANGEVIN	1
AVE GAL DE GAULLE	2	RUE DU FOUR A CHAUX	1
RUE DES ACACIAS	1	RUE DE LA GENDARMERIE	1
BOULEVARD COSTE BAILLS	1	AVENUE MARIE CURIE	1
RUE CHARLES GRANDO	1		
RUE DE LAS FOURQUES	1		
BOULEVARD VOLTAIRE	1		
RUE DE LA GANGUE	1		
TOTAL	9	TOTAL	4

Pas de travaux de canalisation.

LAROQUE DES ALBERES

BRANCHEMENTS			
MISE EN CONFORMITE		BRANCHEMENTS NEUFS	
Rue	Quantité	Rue	Quantité
RUE DU MOULIN CASSANYES	1	RUE DES CINQ RIVIERES	2
RUE DU CHATEAU	1	LA GABARRE HAUTE	1
IMPASSE DE TANYA	1	CHEMIN DE LA MONTAGNE	1
RUE ROCA VELLA	2	RUE DE LA FONTAINE	1
		RUE DE L'EGLISE	21
		LA GABARRE HAUTE	1
		RUE J.SEBASTIEN PONS	1
		CLUB CANIN	1
TOTAL	5	TOTAL	29

COLLECTEURS								
RENOUVELLEMENT			CREATION			REHABILITATION		
Rue	Nature	ML	Rue	Nature	ML	Rue	Nature	ML
RUE DE L'EGLISE	PVC 200	122						
TOTAL		122	TOTAL			TOTAL		

MONTESQUIEU DES ALBERES

BRANCHEMENTS			
MISE EN CONFORMITE		BRANCHEMENTS NEUFS	
Rue	Quantité	Rue	Quantité
CHEMIN DU ROI	1	AVE DE LA MER	2
		IMPASSE DES FIGUIERS	1
		MARTIN	3
		RUE DES PORCHES	28
TOTAL	1	TOTAL	34

COLLECTEURS								
RENOUVELLEMENT			DEVOIEMENT			REHABILITATION		
Rue	Nature	ML	Rue	Nature	ML	Rue	Nature	ML
RUE DES PORCHES	PVC 200	105						
TOTAL		105	TOTAL			TOTAL		

ORTAFFA

BRANCHEMENTS			
MISE EN CONFORMITE		BRANCHEMENTS NEUFS	
Rue	Quantité	Rue	Quantité
AVENUE MEDITERRANEE	1	RUE DES ECOLES	1
RUE DES FIGUIERS	1	AVENUE DU VALLESPIR	1
RUE DES HIRONDELLES	1		
AVENUE DU VALLESPIR	1		
TOTAL	4	TOTAL	2

Pas de travaux de canalisation.

PALAU DEL VIDRE

BRANCHEMENTS			
MISE EN CONFORMITE		BRANCHEMENTS NEUFS	
Rue	Quantité	Rue	Quantité
		CHEMIN DES GOURGUES	1
		CHEMIN DE PERPIGNAN	1
		EXTENSION SAS 30 ML	1
TOTAL		TOTAL	3

Pas de travaux de canalisation.

PORT-VENDRÉS

BRANCHEMENTS			
MISE EN CONFORMITE		BRANCHEMENTS NEUFS	
Rue	Quantité	Rue	Quantité
RUE LAMARTINE	1		
TOTAL	1	TOTAL	0

COLLECTEURS								
RENOUVELLEMENT			CREATION			REHABILITATION		
Rue	Nature	ML	Rue	Nature	ML	Rue	Nature	ML
						RUE JEAN PARCE	PVC 200	10
TOTAL			TOTAL			TOTAL		10

SAINT-ANDRÉ

BRANCHEMENTS			
MISE EN CONFORMITE		BRANCHEMENTS NEUFS	
Rue	Quantité	Rue	Quantité
RUE HENRI VIDAL	1	RUE DE LA RASCLOSE	1
PLACE DE LA LIBERATION	1	IMPASSE DES PINS	1
RUE DU VALLESPIR	1		
TOTAL	3	TOTAL	2

Pas de travaux de canalisation.

SAINT-GENIS DES FONTAINES

BRANCHEMENTS			
MISE EN CONFORMITE		BRANCHEMENTS NEUFS	
Rue	Quantité	Rue	Quantité
PLACE DU RIBERAL	5	NOUVELLE MAIRIE	1
TOTAL	5	TOTAL	1

Pas de travaux de canalisation.

SOREDE

BRANCHEMENTS			
MISE EN CONFORMITE		BRANCHEMENTS NEUFS	
Rue	Quantité	Rue	Quantité
AVENUE ROGER TONDU	1	RUE DELS CASTANYERS	1
		CHEMIN PETITE GABARRE	1
		ROUTE ARGELES	1
		RUE FONTAINE MINERALE	1
		RUE DU MAS TARTE	3
		RUE DE LA FARGUE	1
		RUE ROGER TONDU	1
		VIEUX CHEMIN DE ST CYPRIEN	1
		RUE ROC DU MIDI	1
		RUE DES MICOCOULIERS	14
		ROUTE DE LAROQUE	1
TOTAL	1	TOTAL	26

COLLECTEURS

RENOUVELLEMENT			CREATION			REHABILITATION / CHEMISAGE		
Rue	Nature	ML	Rue	Nature	ML	Rue	Nature	ML
RUE DES MICOCOULIERS	PVC 200	16						
TOTAL		16	TOTAL			TOTAL		

VILLELONGUE DELS MONTS

BRANCHEMENTS			
MISE EN CONFORMITE		BRANCHEMENTS NEUFS	
Rue	Quantité	Rue	Quantité
ROUTE DE MONTEQUIEU	1	CAMI DE CABANILLS	1
CAMI PEDRA LLEMPADA	1		
TOTAL	2	TOTAL	1

Pas de travaux de canalisation.



▪ LE SYSTEME D'ÉPURATION DES EAUX

Sur le territoire de la régie, la CDC exploite 14 stations d'épuration réparties selon le schéma suivant :

STEP ARGELES-SUR-MER	
Territoire collecté	Commune d'Argelès-sur-Mer
Date de mise en service	Juillet 2002
Filière épuratoire	Biologique à boues activées
Capacité en volume journalier	20 000 m ³ /j
Capacité en équivalents habitants (EH)	126 000 EH
Capacité de traitement en DBO ₅ *	7 560 kg de DBO ₅ /j
Milieu récepteur	Mer Méditerranée (L : 1500m ; prof : 22m)
Volume traité en 2020	2 645 886 m ³
Charge organique journalière moyenne en kg DBO ₅ /j	1 496 kg DBO ₅
Quantité de boues produites 2020 (tonnes de matières sèches)	412,3 tonnes
Quantité de boues évacuées 2020 ** (tonnes de matières sèches)	400,9 tonnes
Rendement épuratoire moyen en DBO ₅	97,9 %

STEP BAGES	
Territoire collecté	Commune de Bages
Date de mise en service	2002
Filière épuratoire	Biologique à boues activées
Capacité en volume journalier	850 m ³ /j
Capacité en équivalents habitants (EH)	5 000 EH
Capacité de traitement en DBO ₅ *	300 kg de DBO ₅ /j
Milieu récepteur	Agouille de la Mar
Volume traité en 2020	368 188 m ³
Charge organique journalière moyenne en kg DBO ₅ /j	277 kg DBO ₅
Quantité de boues produites 2020 (tonnes de matières sèches)	72,9 tonnes
Quantité de boues évacuées 2020 ** (tonnes de matières sèches)	70,8 tonnes
Rendement épuratoire moyen en DBO ₅	97,0 %

* DBO₅ : Demande biochimique en oxygène pendant 5 jours

** Les boues sont évacuées et revalorisées en les mélangeant à des déchets végétaux pour la fabrication de compost.



Caractérisation technique du Service

Rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Assainissement

EXERCICE
2020

STEP BANYULS-SUR-MER	
Territoire collecté	Commune de Banyuls-sur-Mer
Date de mise en service	2011
Filière épuratoire	Biologique à procédé membranaire
Capacité en volume journalier	2741 m ³ /j
Capacité en équivalents habitants (EH)	15 000 EH
Capacité de traitement en DBO ₅ *	900 kg de DBO ₅ /j
Milieu récepteur	Mer Méditerranée (L : 400m ; prof : 22m)
Volume traité en 2020	408 626 m ³
Charge organique journalière moyenne en kg DBO ₅ /j	332 kg DBO ₅
Quantité de boues produites 2020 (tonnes de matières sèches)	85,3 tonnes
Quantité de boues évacuées 2020 ** (tonnes de matières sèches)	82,4 tonnes
Rendement épuratoire moyen en DBO ₅	98,9 %

STEP CERBERE	
Territoire collecté	Commune de Cerbère
Date de mise en service	1992
Filière épuratoire	Physico-chimique associée à un traitement biologique de type biofiltre
Capacité en volume journalier	1125 m ³ /j
Capacité en équivalents habitants (EH)	7500 EH
Capacité de traitement en DBO ₅ *	450 kg de DBO ₅ /j
Milieu récepteur	Epanchage sur bassin versant du ravin del Llaure et infiltration dans la zone alluvionnaire de l'aval du ravin de Peyrefitte
Volume traité en 2020	126 945 m ³
Charge organique journalière moyenne en kg DBO ₅ /j	110 kg DBO ₅
Quantité de boues produites 2020 (tonnes de matières sèches)	31,0 tonnes
Quantité de boues évacuées 2020 ** (tonnes de matières sèches)	30,4 tonnes
Rendement épuratoire moyen en DBO ₅	96,5 %

STEP DOMAINE DES ALBERES (LAROQUE DES ALBERES)	
Territoire collecté	Lotissement du Domaine des Albères
Date de mise en service	1970
Filière épuratoire	Biologique à boues activées
Capacité en volume journalier	225 m ³ /j
Capacité en équivalents habitants (EH)	1500 EH
Capacité de traitement en DBO ₅ *	90 kg DBO ₅ /j
Milieu récepteur	Rivière de Laroque
Volume traité en 2020	Pas de comptage
Charge organique journalière moyenne en kg DBO ₅ /j	7,6 kg DBO ₅
Quantité de boues produites 2020 (tonnes de matières sèches)	1,9 tonnes
Quantité de boues évacuées 2020 ** (tonnes de matières sèches)	1,5 tonnes
Rendement épuratoire moyen en DBO ₅	93,7 %



Caractérisation technique du Service

Rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Assainissement

EXERCICE
2020

STEP ELNE	
Territoire collecté	Commune d'Elne
Date de mise en service	2004
Filière épuratoire	Biologique à boues activées associée à un traitement du phosphore et biofiltration
Capacité en volume journalier	3345 m ³ /j
Capacité en équivalents habitants (EH)	15000 EH
Capacité de traitement en DBO ₅ *	900 kg DBO ₅ /j
Milieu récepteur	Agouille de la Mar
Volume traité en 2020	743 453 m ³
Charge organique journalière moyenne en kg DBO ₅ /j	604 kg DBO ₅
Quantité de boues produites 2020 (tonnes de matières sèches)	171,2 tonnes
Quantité de boues évacuées 2020 ** (tonnes de matières sèches)	163,5 tonnes
Rendement épuratoire moyen en DBO ₅	98,3 %

STEP ORTAFFA	
Territoire collecté	Commune d'Ortaffa
Date de mise en service	2013
Filière épuratoire	Biologique à boues activées
Capacité en volume journalier	462 m ³ /j
Capacité en équivalents habitants (EH)	3000 EH
Capacité de traitement en DBO ₅ *	182 kg DBO ₅ /j
Milieu récepteur	Tech
Volume traité en 2020	74 235 m ³
Charge organique journalière moyenne en kg DBO ₅ /j	90 kg DBO ₅
Quantité de boues produites 2020 (tonnes de matières sèches)	29,7 tonnes
Quantité de boues évacuées 2020 ** (tonnes de matières sèches)	29,3 tonnes
Rendement épuratoire moyen en DBO ₅	99,4 %

STEP PALAU DEL VIDRE	
Territoire collecté	Commune de Palau del Vidre
Date de mise en service	1984 et 2012 (réhabilitation)
Filière épuratoire	Biologique à boues activées associée à un traitement bactériologique
Capacité en volume journalier	700 m ³ /j
Capacité en équivalents habitants (EH)	4 700 EH
Capacité de traitement en DBO ₅ *	282 kg DBO ₅ /j
Milieu récepteur	Riberette
Volume traité en 2020	233 032 m ³
Charge organique journalière moyenne en kg DBO ₅ /j	217 kg DBO ₅
Quantité de boues produites 2020 (tonnes de matières sèches)	45,1 tonnes
Quantité de boues évacuées 2020 ** (tonnes de matières sèches)	41,8 tonnes
Rendement épuratoire moyen en DBO ₅	97,9 %



Caractérisation technique du Service

Rapport annuel sur le prix et la
qualité du Service Assainissement

EXERCICE
2020

STEP PORT- VENDRES COLLIOURE	
Territoire collecté	Communes de Port-Vendres et Collioure
Date de mise en service	1994 (prétraitement) et 2009 (extension biologique)
Filière épuratoire	Biologique de type SBR (Sequencing Batch reactor)
Capacité en volume journalier	5400 m ³ /j
Capacité en équivalents habitants (EH)	32000 EH
Capacité de traitement en DBO ₅ *	1920 kg de DBO ₅ /j
Milieu récepteur	Mer Méditerranée (L : 260m; prof : 20m)
Volume traité en 2020	604 055 m ³
Charge organique journalière moyenne en kg DBO ₅ /j	523 kg DBO ₅
Quantité de boues produites 2020 (tonnes de matières sèches)	125,3 tonnes
Quantité de boues évacuées 2020 ** (tonnes de matières sèches)	121,0 tonnes
Rendement épuratoire moyen en DBO ₅	97,5 %

STEP INTERCOMMUNALE 1 (SAINT-ANDRE)	
Territoire collecté	Communes de Laroque des Albères / Saint-André / Sorède
Date de mise en service	2002
Filière épuratoire	Biologique à boues activées associée à un traitement bactériologique
Capacité en volume journalier	2 550 m ³ /j
Capacité en équivalents habitants (EH)	17 000 EH
Capacité de traitement en DBO ₅ *	1 020 kg DBO ₅ /j
Milieu récepteur	Rivière de Saint-André
Volume traité en 2020	609 474 m ³
Charge organique journalière moyenne en kg DBO ₅ /j	364 kg DBO ₅
Quantité de boues produites 2020 (tonnes de matières sèches)	113, tonnes
Quantité de boues évacuées 2020 ** (tonnes de matières sèches)	112,5 tonnes
Rendement épuratoire moyen en DBO ₅	98,4 %

STEP INTERCOMMUNALE 2 (VILLELONGUE DELS MONTS)	
Territoire collecté	Communes de Montesquieu des Albères / Saint-Génis des Fontaines/ Villelongue dels Monts
Date de mise en service	Novembre 2016
Filière épuratoire	Biologique à boues activées associée à un traitement du phosphore et à un traitement bactériologique
Capacité en volume journalier	2160 m ³ /j
Capacité en équivalents habitants (EH)	14 400 EH
Capacité de traitement en DBO ₅ *	864 kg DBO ₅ /j
Milieu récepteur	Tech
Volume traité en 2020	531 952 m ³
Charge organique journalière moyenne en kg DBO ₅ /j	284 kg DBO ₅
Quantité de boues produites 2020 (tonnes de matières sèches)	91,8 tonnes
Quantité de boues évacuées 2020 ** (tonnes de matières sèches)	89,5 tonnes
Rendement épuratoire moyen en DBO ₅	98,5 %



Caractérisation technique du Service

Rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Assainissement

EXERCICE
2020

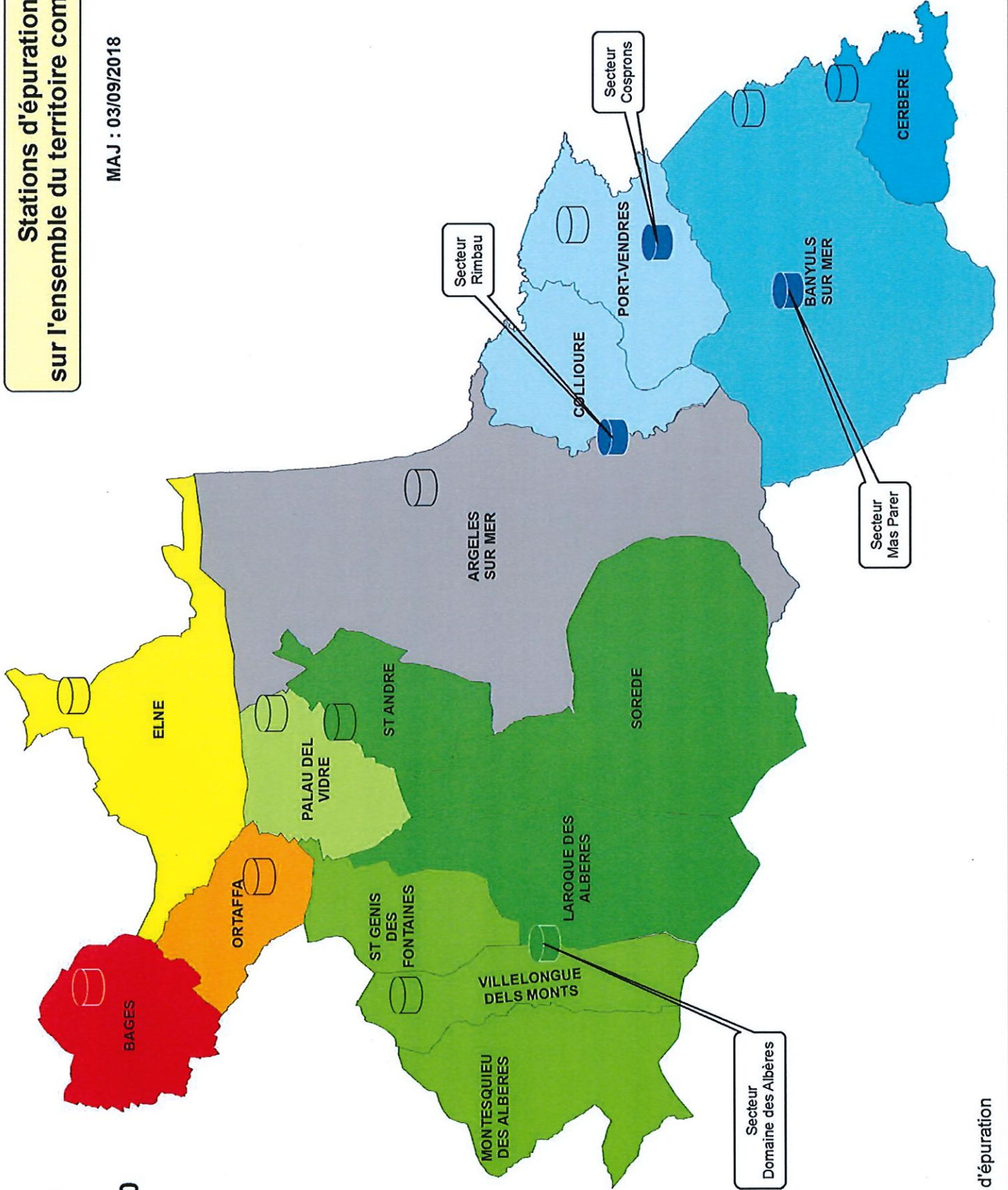
STEP DE COSPRONS (PORT- VENDRES)	
Territoire collecté	Hameau de Cosprons
Date de mise en service	1982
Filière épuratoire	Décanteurs-digesteurs et infiltration
Capacité en volume journalier	40 m ³ /j
Capacité en équivalents habitants (EH)	170 EH
Capacité de traitement en DBO ₅	10 kg DBO ₅ /j
Milieu récepteur	infiltration
Volume traité en 2020	Pas de comptage
Quantité de boues évacuées 2020 (tonnes de matières sèches)	0
Rendement épuratoire moyen en DBO ₅	Pas de donnée

STEP DU MAS PARER (BANYULS-SUR-MER)	
Territoire collecté	Mas Parer
Date de mise en service	1982
Filière épuratoire	Décanteurs-digesteurs et filtration sur lit de sable
Capacité en volume journalier	30 m ³ /j
Capacité en équivalents habitants (EH)	150 EH
Capacité de traitement en DBO ₅	9 kg DBO ₅ /j
Milieu récepteur	La Baillaury
Volume traité en 2020	Pas de comptage
Quantité de boues évacuées 2020 (tonnes de matières sèches)	0.343 tonnes
Rendement épuratoire moyen en DBO ₅	Pas de donnée

STEP DU RIMBAU (COLLIOURE)	
Territoire collecté	Hameau du Rimbau
Date de mise en service	1982
Filière épuratoire	Décanteurs-digesteurs et infiltration
Capacité en volume journalier	18 m ³ /j
Capacité en équivalents habitants (EH)	100 EH
Capacité de traitement en DBO ₅	6 kg DBO ₅ /j
Milieu récepteur	Infiltration
Volume traité en 2020	Pas de comptage
Quantité de boues évacuées 2020 (tonnes de matières sèches)	0.275 tonnes
Rendement épuratoire moyen en DBO ₅	Pas de donnée

Stations d'épuration sur l'ensemble du territoire communal

MAJ : 03/09/2018



1:120 000

Légende



Station d'épuration

LES NORMES DE REJETS DES STATIONS D'ÉPURATION

Stations d'épuration	arrêtés	Normes de rejet																	
		Concentrations (mg/l)							u/100ml							Rendements (%)			
		DBO ₅	DCO	MES	NTK	NGL	PT	E-Coli	entérocoques	DBO ₅	DCO	MES	NTK	PT	NTK	MES	DCO	PT	
Argelès-sur-Mer	663/1998 du 4/3/98	25	125	35	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	80	75	90	/	
Bages	3277/2002	19	70	35	6	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	
Banyuls-sur-Mer	688/89	25	125	35	/	/	/	/	/	/	100	/	/	80	75	90	/	/	
Cerbère	DREAL/DE/2017 184-0002	25	125	35	/	/	/	/	/	/	/	/	/	80	75	90	/	/	
Domaine des Albères	Arrêté 18 juin 1972	25	125	35	/	/	/	/	/	/	/	/	/	80	75	90	/	/	
Elne	804/2002	15	50	35	5	15	1	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	90	
Ortaffa	2013220/0008	25	125	35	/	/	/	/	/	/	/	/	/	70	75	90	/	/	
Palau del Vidre	294//2007 du 29/01/2007	15	90	25	15	/	/	/	/	/	1000 (saison)	1000 (saison)	1000 (saison)	96	88	95	85	/	
Port-Vendres - Collifoure	4102 du 19/11/2007	25	125	35	/	/	/	/	/	/	/	/	/	80	75	90	/	/	
Interco 1 (Saint- André)	2479/2000 du 13/7/00	25	125	35	15	/	/	/	/	/	1000 (saison)	1000 (saison)	1000 (saison)	/	/	/	/	/	
Interco 2 (Villemontgou de Monts)	2013150-0004 du 30/05/2013	25	125	35	15	/	2	/	/	/	2000 (saison)	1000 (saison)	1000 (saison)	/	/	/	/	/	
Rimbaud	Arrêté du 21juillet 2015	35	200	50	/	/	/	/	/	/	/	/	/	60	60	50	/	/	
Cosprons	Arrêté du 21juillet 2015	35	200	50	/	/	/	/	/	/	/	/	/	60	60	50	/	/	
Mas Parer	Arrêté du 21juillet 2015	35	200	50	/	/	/	/	/	/	/	/	/	60	60	50	/	/	

Légende : **DBO5** : Demande Biochimique en Oxygène pendant 5 jours – **DCO** : Demande Chimique en Oxygène – **MES** : Matières En Suspension – **NTK** : Azote Total – **NGL** : Azote Global – **PT** : Phosphore Total



Tarification et recettes du Service

Tarification et recettes du Service

▪ **MODALITES DE TARIFICATION**

➤ Abonnement et consommation

Les tarifs de l'assainissement collectif au 1^{er} janvier 2020 et 1^{er} janvier 2021 ont été fixés par les délibérations :

- n° 004-19 lors de la séance du Conseil Communautaire du 28 janvier 2019.
- n° 005-19 lors de la séance du Conseil Communautaire du 28 janvier 2019.
- n° DL2020-0148 lors de la séance du Conseil Communautaire du 6 mars 2020.

➤ Autres prestations

- Contrôle des branchements : 75 €HT

Le tarif de ce contrôle a été fixé par la délibération :

- n° 048-11 lors de la séance du Conseil Communautaire du 27 avril 2011.

▪ **PRIX DU SERVICE**

➤ Tarifs de l'assainissement au 1^{er} janvier 2021 (facturation semestrielle)

Les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2021 sont décrits dans les tableaux suivants :

ARGELES-SUR-MER		
Détail de facturation		Prix au 01/01/21 (€HT)
ASSAINISSEMENT COLLECTE ET TRAITEMENT		
ASSAINISSEMENT		
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT (semestre)		16,67000
CONSO ASST TRANCHE 1<50m ³ (m ³)		0,27488
CONSO ASST TRANCHE 2>50m ³ (m ³)		1,12028
TAXES ET REDEVANCES		
	TVA	10,00%
	MODERNISATION DES RESEAUX-Agence de l'Eau (m ³)	0,15000

BAGES		
Détail de facturation		Prix au 01/01/21 (€HT)
ASSAINISSEMENT COLLECTE ET TRAITEMENT		
ASSAINISSEMENT		
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT (semestre)		9,98000
CONSO ASST TRANCHE 1<25m ³ (m ³)		1,24318
CONSO ASST TRANCHE 2>25m ³ (m ³)		1,24318
TAXES ET REDEVANCES		
	TVA	10,00%
	MODERNISATION DES RESEAUX-Agence de l'Eau (m ³)	0,15000



Tarification et recettes du Service

Rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Assainissement

EXERCICE
2020

BANYULS-SUR-MER		
Détail de facturation		Prix au 01/01/21 (€HT)
ASSAINISSEMENT COLLECTE ET TRAITEMENT		
ASSAINISSEMENT		
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT (semestre)		4,40000
CONSO ASST TRANCHE 1<25m ³ (m ³)		2,04638
CONSO ASST TRANCHE 2>25m ³ (m ³)		2,04638
TAXES ET REDEVANCES		
	TVA	10,00%
	MODERNISATION DES RESEAUX-Agence de l'Eau (m ³)	0,15000

CERBERE		
Détail de facturation		Prix au 01/01/21 (€HT)
ASSAINISSEMENT COLLECTE ET TRAITEMENT		
ASSAINISSEMENT		
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT (semestre)		4,40000
CONSO ASST TRANCHE 1<25m ³ (m ³)		1,51638
CONSO ASST TRANCHE 2>25m ³ (m ³)		1,51638
TAXES ET REDEVANCES		
	TVA	10,00%
	MODERNISATION DES RESEAUX-Agence de l'Eau (m ³)	0,15000

COLLIOURE / PORT-VENDRES		
Détail de facturation		Prix au 01/01/21 (€HT)
ASSAINISSEMENT COLLECTE ET TRAITEMENT		
ASSAINISSEMENT		
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT (semestre)		4,40000
CONSO ASST TRANCHE 1<25m ³ (m ³)		2,06638
CONSO ASST TRANCHE 2>25m ³ (m ³)		2,06638
TAXES ET REDEVANCES		
	TVA	10,00%
	MODERNISATION DES RESEAUX-Agence de l'Eau (m ³)	0,15000

ELNE		
Détail de facturation		Prix au 01/01/21 (€HT)
ASSAINISSEMENT COLLECTE ET TRAITEMENT		
ASSAINISSEMENT		
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT (semestre)		14,50000
CONSO ASST TRANCHE 1<25m ³ (m ³)		1,12028
CONSO ASST TRANCHE 2>25m ³ (m ³)		1,12028
TAXES ET REDEVANCES		
	TVA	10,00%
	MODERNISATION DES RESEAUX-Agence de l'Eau (m ³)	0,15000



Tarification et recettes du Service

Rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Assainissement

EXERCICE
2020

LAROQUE DES ALBERES / SAINT GENIS DES FONTAINES / VILLELONGUE DELS MONTS/MONTESQUIEU DES ALBERES		
Détail de facturation		Prix au 01/01/21 (€HT)
ASSAINISSEMENT COLLECTE ET TRAITEMENT		
ASSAINISSEMENT		
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT (semestre)		6,00000
CONSO ASST TRANCHE 1<25m ³ (m ³)		1,16278
CONSO ASST TRANCHE 2>25m ³ (m ³)		1,16278
TAXES ET REDEVANCES		
	TVA	10,00%
	MODERNISATION DES RESEAUX-Agence de l'Eau (m ³)	0,15000

ORTAFFA		
Détail de facturation		Prix au 01/01/21 (€HT)
ASSAINISSEMENT COLLECTE ET TRAITEMENT		
ASSAINISSEMENT		
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT (semestre)		19,37000
CONSO ASST TRANCHE 1<25m ³ (m ³)		1,93248
CONSO ASST TRANCHE 2>25m ³ (m ³)		1,93248
TAXES ET REDEVANCES		
	TVA	10,00%
	MODERNISATION DES RESEAUX-Agence de l'Eau (m ³)	0,15000

PALAU DEL VIDRE / SAINT-ANDRE / SOREDE		
Détail de facturation		Prix au 01/01/21 (€HT)
ASSAINISSEMENT COLLECTE ET TRAITEMENT		
ASSAINISSEMENT		
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT (semestre)		3,00000
CONSO ASST TRANCHE 1<25m ³ (m ³)		1,16278
CONSO ASST TRANCHE 2>25m ³ (m ³)		1,16278
TAXES ET REDEVANCES		
	TVA	10,00%
	MODERNISATION DES RESEAUX-Agence de l'Eau (m ³)	0,15000

➤ Facture type et variations

Les factures suivantes, précisant les variations entre le 01/01/2020 et le 01/01/2021, sont données pour une consommation annuelle d'un ménage de référence (120m³) :

ARGELES SUR MER

Détail de facturation	Quantité	Prix au 01/01/20 (€HT)	Prix au 01/01/21 (€HT)	Evolution
ASSAINISSEMENT COLLECTE ET TRAITEMENT				
ASSAINISSEMENT				
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT	2	16,67000	16,67000	0,00%
CONSOMMATION ASSAINISSEMENT TRANCHE 1(<50m3)	100	0,27488	0,27488	0,00%
CONSOMMATION ASSAINISSEMENT TRANCHE 2 (>50m3)	20	1,12028	1,12028	0,00%
MODERNISATION DES RESEAUX (AGENCE DE L'EAU)	120	0,15000	0,15000	0,00%
Montant total HT pour 120 m ³ part ASSAINISSEMENT		101,23	101,23	0,00%
TVA (10%)		10,12	10,12	0,00%
MONTANT TOTAL TTC pour 120 m³		111,36 €	111,36 €	
Prix total TTC au m ³		0,93 €	0,93 €	

BAGES

Détail de facturation	Quantité	Prix au 01/01/20 (€HT)	Prix au 01/01/21 (€HT)	Evolution
ASSAINISSEMENT COLLECTE ET TRAITEMENT				
ASSAINISSEMENT				
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT	2	9,98000	9,98000	0,00%
CONSOMMATION ASSAINISSEMENT TRANCHE 1(<25m3)	50	1,24318	1,24318	0,00%
CONSOMMATION ASSAINISSEMENT TRANCHE 2 (>25m3)	70	1,24318	1,24318	0,00%
MODERNISATION DES RESEAUX (AGENCE DE L'EAU)	120	0,15000	0,15000	0,00%
Montant total HT pour 120 m ³ part ASSAINISSEMENT		187,14	187,14	0,00%
TVA (10%)		18,71	18,71	0,00%
MONTANT TOTAL TTC pour 120 m³		205,86 €	205,86 €	
Prix total TTC au m ³		1,72 €	1,72 €	

BANYULS SUR MER

Détail de facturation	Quantité	Prix au 01/01/20 (€HT)	Prix au 01/01/21 (€HT)	Evolution
ASSAINISSEMENT COLLECTE ET TRAITEMENT				
ASSAINISSEMENT				
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT	2	4,40000	4,40000	0,00%
CONSOMMATION ASSAINISSEMENT TRANCHE 1(<25m3)	50	2,04638	2,04638	0,00%
CONSOMMATION ASSAINISSEMENT TRANCHE 2 (>25m3)	70	2,04638	2,04638	0,00%
MODERNISATION DES RESEAUX (AGENCE DE L'EAU)	120	0,15000	0,15000	0,00%
Montant total HT pour 120 m ³ part ASSAINISSEMENT		272,37	272,37	0,00%
TVA (10%)		27,24	27,24	0,00%
MONTANT TOTAL TTC pour 120 m³		299,60 €	299,60 €	
Prix total TTC au m ³		2,50 €	2,50 €	

CERBERE

Détail de facturation	Quantité	Prix au 01/01/20 (€HT)	Prix au 01/01/21 (€HT)	Evolution
ASSAINISSEMENT COLLECTE ET TRAITEMENT				
ASSAINISSEMENT				
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT	2	4,40000	4,40000	0,00%
CONSOMMATION ASSAINISSEMENT TRANCHE 1(<25m3)	50	1,51638	1,51638	0,00%
CONSOMMATION ASSAINISSEMENT TRANCHE 2 (>25m3)	70	1,51638	1,51638	0,00%
MODERNISATION DES RESEAUX (AGENCE DE L'EAU)	120	0,15000	0,15000	0,00%
Montant total HT pour 120 m ³ part ASSAINISSEMENT		208,77	208,77	0,00%
TVA (10%)		20,88	20,88	
MONTANT TOTAL TTC pour 120 m³		229,64 €	229,64 €	0,00%
Prix total TTC au m ³		1,91 €	1,91 €	

COLLIOURE / PORT-VENDRES

Détail de facturation	Quantité	Prix au 01/01/20 (€HT)	Prix au 01/01/21 (€HT)	Evolution
ASSAINISSEMENT COLLECTE ET TRAITEMENT				
ASSAINISSEMENT				
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT	2	4,40000	4,40000	0,00%
CONSOMMATION ASSAINISSEMENT TRANCHE 1(<25m3)	50	2,06638	2,06638	0,00%
CONSOMMATION ASSAINISSEMENT TRANCHE 2 (>25m3)	70	2,06638	2,06638	0,00%
MODERNISATION DES RESEAUX (AGENCE DE L'EAU)	120	0,15000	0,15000	0,00%
Montant total HT pour 120 m ³ part ASSAINISSEMENT		274,77	274,77	0,00%
TVA (10%)		27,48	27,48	
MONTANT TOTAL TTC pour 120 m³		302,24 €	302,24 €	0,00%
Prix total TTC au m ³		2,52 €	2,52 €	

ELNE

Détail de facturation	Quantité	Prix au 01/01/20 (€HT)	Prix au 01/01/21 (€HT)	Evolution
ASSAINISSEMENT COLLECTE ET TRAITEMENT				
ASSAINISSEMENT				
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT	2	14,50000	14,50000	0,00%
CONSOMMATION ASSAINISSEMENT TRANCHE 1(<25m3)	50	1,12028	1,12028	0,00%
CONSOMMATION ASSAINISSEMENT TRANCHE 2 (>25m3)	70	1,12028	1,12028	0,00%
MODERNISATION DES RESEAUX (AGENCE DE L'EAU)	120	0,15000	0,15000	0,00%
Montant total HT pour 120 m ³ part ASSAINISSEMENT		181,43	181,43	0,00%
TVA (10%)		18,14	18,14	
MONTANT TOTAL TTC pour 120 m³		199,58 €	199,58 €	0,00%
Prix total TTC au m ³		1,66 €	1,66 €	

LAROQUE DES ALBERES / SAINT GENIS DES FONTAINES /VILLELONGUE DELS MONTS/MONTESQUIEU DES ALBERES

Détail de facturation	Quantité	Prix au 01/01/20 (€HT)	Prix au 01/01/21 (€HT)	Evolution
ASSAINISSEMENT COLLECTE ET TRAITEMENT				
ASSAINISSEMENT				
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT	2	6,00000	6,00000	0,00%
CONSOMMATION ASSAINISSEMENT TRANCHE 1(<25m3)	50	1,16278	1,16278	0,00%
CONSOMMATION ASSAINISSEMENT TRANCHE 2 (>25m3)	70	1,16278	1,16278	0,00%
MODERNISATION DES RESEAUX (AGENCE DE L'EAU)	120	0,15000	0,15000	0,00%
Montant total HT pour 120 m ³ part ASSAINISSEMENT		169,53	169,53	0,00%
TVA (10%)		16,95	16,95	0,00%
MONTANT TOTAL TTC pour 120 m³		186,49 €	186,49 €	
Prix total TTC au m ³		1,55 €	1,55 €	

ORTAFFA

Détail de facturation	Quantité	Prix au 01/01/20 (€HT)	Prix au 01/01/21 (€HT)	Evolution
ASSAINISSEMENT COLLECTE ET TRAITEMENT				
ASSAINISSEMENT				
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT	2	19,37000	19,37000	0,00%
CONSOMMATION ASSAINISSEMENT TRANCHE 1(<25m3)	50	1,93248	1,93248	0,00%
CONSOMMATION ASSAINISSEMENT TRANCHE 2 (>25m3)	70	1,93248	1,93248	0,00%
MODERNISATION DES RESEAUX (AGENCE DE L'EAU)	120	0,15000	0,15000	0,00%
Montant total HT pour 120 m ³ part ASSAINISSEMENT		288,64	288,64	0,00%
TVA (10%)		28,86	28,86	0,00%
MONTANT TOTAL TTC pour 120 m³		317,50 €	317,50 €	
Prix total TTC au m ³		2,65 €	2,65 €	

PALAU DEL VIDRE / SAINT ANDRE / SOREDE

Détail de facturation	Quantité	Prix au 01/01/20 (€HT)	Prix au 01/01/21 (€HT)	Evolution
ASSAINISSEMENT COLLECTE ET TRAITEMENT				
ASSAINISSEMENT				
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT	2	3,00000	3,00000	0,00%
CONSOMMATION ASSAINISSEMENT TRANCHE 1(<25m3)	50	1,16278	1,16278	0,00%
CONSOMMATION ASSAINISSEMENT TRANCHE 2 (>25m3)	70	1,16278	1,16278	0,00%
MODERNISATION DES RESEAUX (AGENCE DE L'EAU)	120	0,15000	0,15000	0,00%
Montant total HT pour 120 m ³ part ASSAINISSEMENT		163,53	163,53	0,00%
TVA (10%)		16,35	16,35	0,00%
MONTANT TOTAL TTC pour 120 m³		179,89 €	179,89 €	
Prix total TTC au m ³		1,50 €	1,50 €	

► Les prix de collecte et traitement assainissement sont inchangés en 2021.

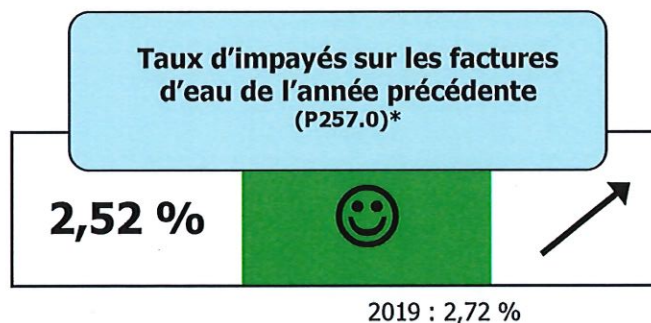


Tarification et recettes du Service

RECETTES D'EXPLOITATION DU SERVICE

RECETTES D'EXPLOITATION (€ HT)	
Redevances d'assainissement	5 792 952,48
Redevances modernisation des réseaux	630 554,00
Travaux	110 310,50
PFAC	582 409,38
Revenus immeubles non affectés	0
Primes d'épuration Agence de l'Eau	397 231,53
Total	7 513 457,89

REPARTITION DES VOLUMES D'ASSAINISSEMENT		
Communes	Volume facturés (m3)	Redevances assainissement (€ HT)
Argelès-sur-Mer	1 502 541	1 484 744,95
Bages	211 961	310 258,14
Banyuls-sur-Mer	325 500	697 924,07
Cerbère	104 784	168 213,56
Collioure	264 013	576 184,75
Elne	560 103	735 006,13
Laroque des Albères	150 461	194 153,80
Montesquieu des Albères	53 391	69 676,85
Ortaffa	68 069	164 844,26
Palau del Vidre	109 350	136 315,47
Port-Vendres	225 016	491 544,33
Saint-André	152 549	189 234,63
Saint-Génis des Fontaines	128 990	169 751,49
Sorède	205 217	252 041,86
Villelongue dels Monts	106 623	136 735,27
Total	4 168 568 m3	5 776 629,56 €



* Le Trésor Public n'étant pas en mesure de nous fournir la répartition de cette donnée par commune, cette valeur correspond au taux d'impayés global sur le territoire de la CDCACVI.

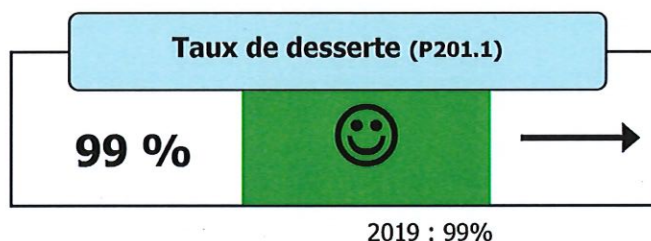


Indicateurs de performances

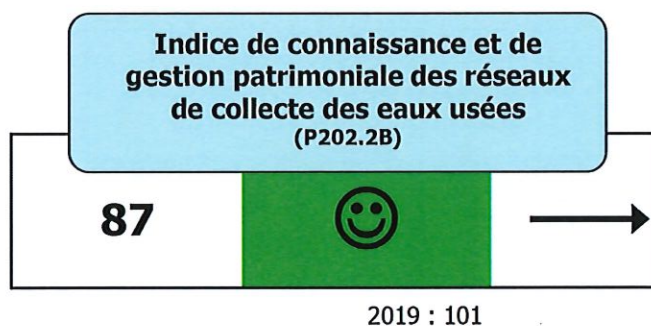
Indicateurs de performances

LA POPULATION ET SON RACCORDEMENT

Communes	Taux de desserte (P201.1)
Argelès-sur-Mer	99%
Bages	
Banyuls-sur-Mer	
Cerbère	
Collioure	
Elné	
Laroque des Albères	
Montesquieu des Albères	
Ortaffa	
Palau del Vidre	
Port-Vendres	
Saint-André	
Saint-Génis des Fontaines	
Sorède	
Villelongue dels Monts	



LE RESEAU DE COLLECTE DES EAUX USEES



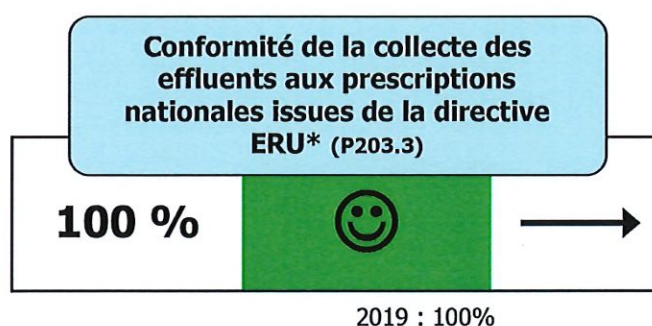


Indicateurs de performances

Rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Assainissement

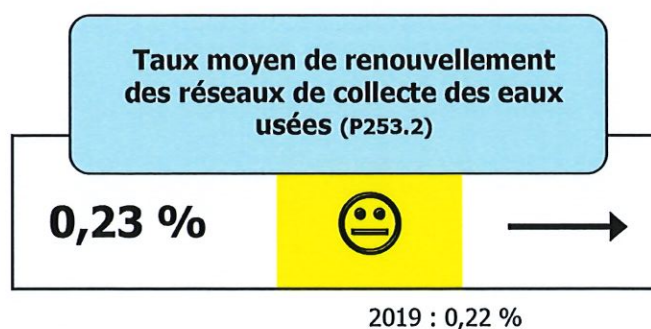
EXERCICE
2020

Stations d'épuration	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions nationales issues de la directive ERU (Eaux Résiduaires Urbaines) (P203.3)
Argelès-sur-Mer	Conforme
Bages	Conforme
Banyuls-sur-Mer	Conforme
Cerbère	Conforme
Elné	Conforme
Domaine des Albères	Conforme
Ortaffa	Conforme
Palau del Vidre	Conforme
Port-Vendres-Collioure	Conforme
Interco n°1- Saint André	Conforme
Interco n°2- Villelongue dels Monts	Conforme



* L'indicateur est calculé seulement pour les stations de capacité de plus de 2000 EH

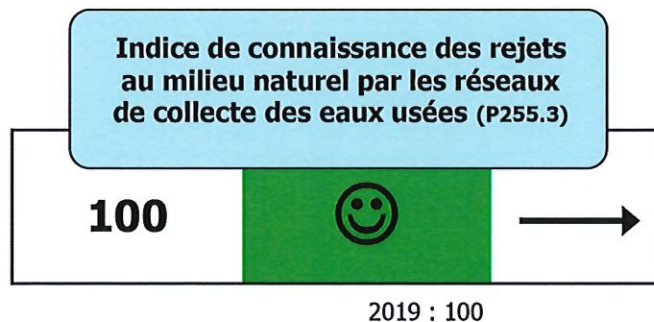
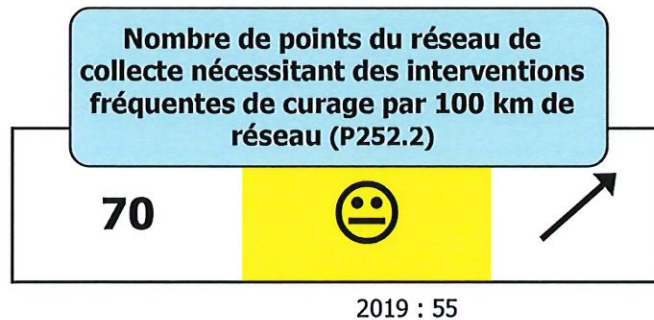
Système d'assainissement	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées (P253.2)
Argelès-sur-Mer	0,27%
Bages	0,73%
Banyuls-sur-Mer	0,14%
Cerbère	0,07%
Elné	0,16%
Domaine des Albères	0,00%
Ortaffa	0,00%
Palau del Vidre	0,00%
Port-Vendres-Collioure	0,36%
Interco n°1- Saint André	0,22%
Interco n°2- Villelongue dels Monts	0,12%
TOTAL	0,23%





Indicateurs de performances

Communes	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau (P252.2)
Argelès-sur-Mer	73
Bages	116
Banyuls-sur-Mer	84
Cerbère	25
Collioure	54
Elne	95
Laroque-des-Albères	85
Montesquieu-des-Albères	65
Ortaffa	112
Palau-del-Vidre	46
Port-Vendres	47
Saint-André	78
Saint-Génis-des-fontaines	35
Sorède	77
Villelongue-dels-Monts	32
TOTAL	70

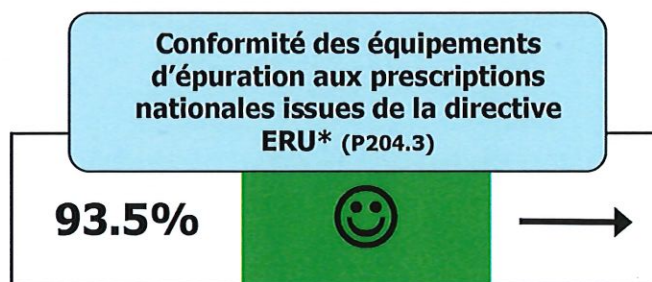




Indicateurs de performances

LE SYSTEME D'ÉPURATION DES EAUX USEES

Stations d'épuration	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU(P204.3)
Argelès-sur-Mer	Conforme
Bages	Non conforme
Banyuls-sur-Mer	Conforme
Cerbère	Conforme
Elne	Conforme
Domaine des Albères	Conforme
Ortaffa	Conforme
Palau del Vidre	Conforme
Port-Vendres-Collioure	Conforme
Interco n°1- Saint André	Conforme
Interco n°2- Villelongue dels Monts	Conforme



* L'indicateur est calculé seulement pour les stations de capacité de plus de 2000 EH



Indicateurs de performances

Rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Assainissement

EXERCICE
2020

LES REJETS DES STATIONS D'EPURATION

Stations d'épuration	Conformité des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'Eau (P254.3)	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration du Service aux prescriptions nationales issues de la directive ERU (P205.3)
Argelès-sur-Mer	100% 2019 : 96,2 %	Conforme
Bages	91,7% 2019 : 87,5 %	Conforme
Banyuls-sur-Mer	100% 2019 : 100 %	Conforme
Cerbère	100% 2019 : 100 %	Conforme
Domaine des Albères	Station non concernée	Conforme
Elne	95,8% 2019 : 95,8 %	Conforme
Ortaffa	100% 2019 : 100 %	Conforme
Palau del Vidre	91,7% 2019 : 91,7 %	Conforme
Port-Vendres-Collioure	100% 2019 : 94,2 %	Conforme
Interco n°1- Saint André	100% 2019 : 91,7 %	Conforme
Interco n°2- Villelongue dels Monts	100% 2019 : 100 %	Conforme



Indicateurs de performances

Conformité de la performance des ouvrages d'épuration du Service aux prescriptions nationales issues de la directive ERU* (P205.3)

100 %



2019 : 100 %

* L'indicateur est calculé seulement pour les stations de capacité de plus de 2000 EH

Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation (P206.3)

100 %



2019 : 100%

▪ LES USAGERS ET LE SERVICE

Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers (P251.1)

0,057



2019 : 0,076

Taux de réclamations (P258.1)

0,09



2019 : 0,32

Financement des investissements

■ MONTANTS FINANCIERS DES TRAVAUX ENGAGES

MONTANT DES TRAVAUX REALISES (€ HT) (rues, branchements et mises en conformité)	
Réseaux Argelès-sur-Mer	329 689,80
Réseaux Bages	112 012,79
Réseaux Banyuls-sur-Mer	109 381,88
Réseaux Cerbère	21 026,02
Réseaux Collioure	75 101,33
Réseaux Elne	65 339,74
Réseaux Laroque des Albères	49 892,05
Réseaux Montesquieu des Albères	62 671,01
Réseaux Palau del Vidre	15 130,85
Réseaux Ortaffa	7 740,36
Réseaux Port-Vendres	33 169,34
Réseaux Saint-André	835,36
Réseaux Saint-Génis des Fontaines	5 241,28
Réseaux Sorède	22 401,64
Réseaux Villelongue dels Monts	15 033,93
Total	924 667,38 €

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (€ HT)	
Total	334 326,83 €

■ EN-COURS DE LA DETTE ET MONTANT DES AMORTISSEMENTS

ANNUITE DE L'EMPRUNT (€ HT)	
Capital remboursé	836 205,75
Intérêts remboursés (ICNE inclus)	446 000,75
Total	1 282 206,50 €

EN-COURS DE LA DETTE (€ HT)	
Total	11 297 072,60 €

EPARGNE BRUTE (CAF BRUTE) (€ HT)	
Total	2 316 454,76 €

MONTANTS DES AMORTISSEMENTS (€ HT)	
Total	2 282 220,92 €

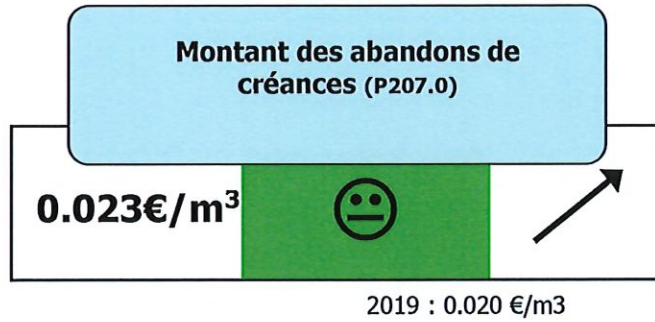




Financement des investissements

▪ ABANDONS DE CREANCES

MONTANT DES ABANDONS DE CREANCES			
SECTEUR	ABANDONS DE CREANCES (€ HT)	VOLUMES FACTURES (M ³)	ABANDONS DE CREANCES (€/M ³)
Total	96 487,20	4 168 568 m ³	0,023 €/ m ³



▪ PROGRAMME PLURIANNUEL DE TRAVAUX

Aucun programme pluriannuel de travaux n'a été adopté pour l'exercice 2020



Annexe

Annexe

- **NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU RHONE
MEDITERRANEE ET CORSE**

ÉDITION 2021

L'agence de l'eau
Rhône Méditerranée
Corse vous rend
compte de la fiscalité
de l'eau

SAUVONS ! L'EAU !

LA FISCALITÉ SUR L'EAU A PERMIS UNE NETTE AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE NOS RIVIÈRES

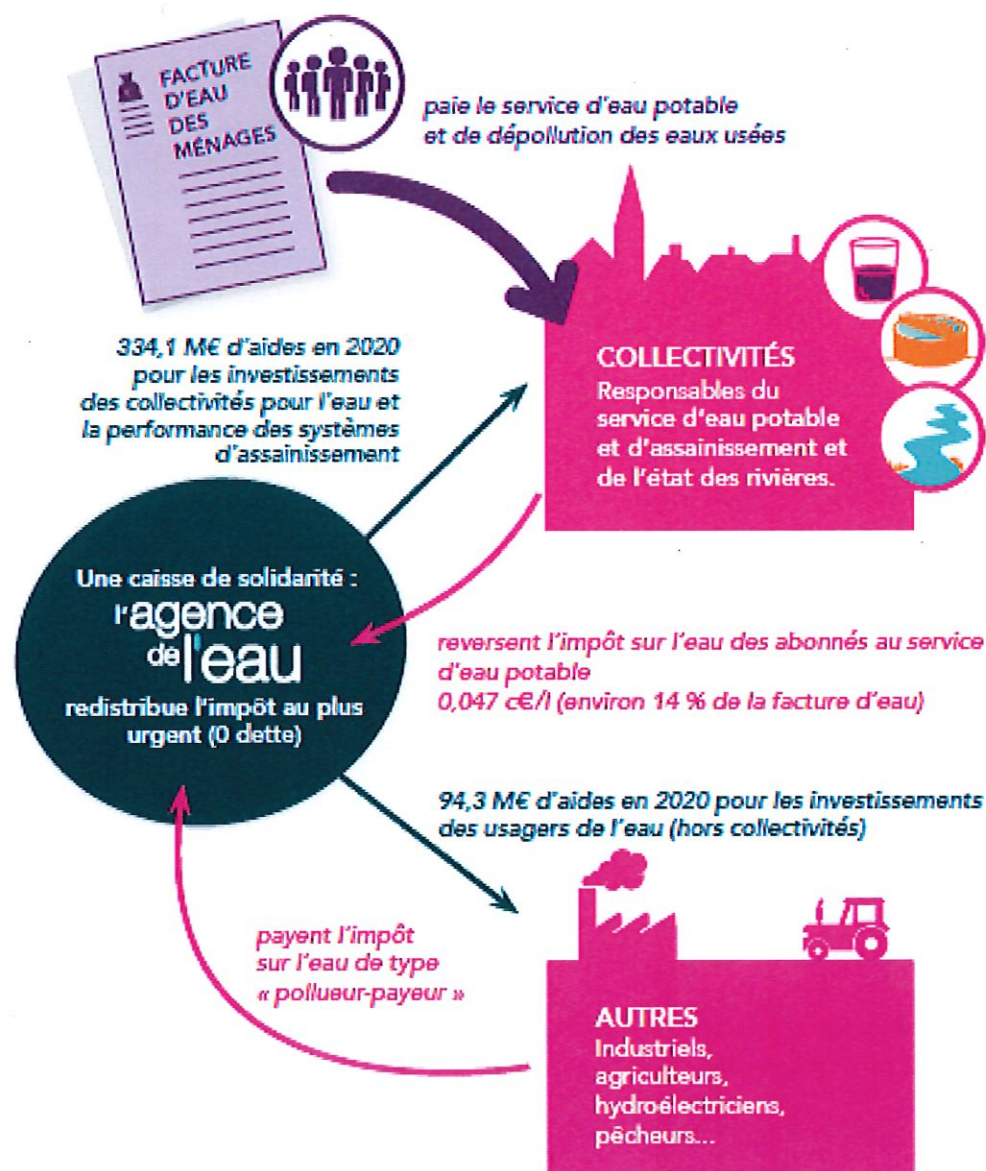
Grâce à cette fiscalité sur l'eau, le parc français des stations d'épuration est désormais globalement performant : la pollution organique dans les rivières a été divisée par 10 en 20 ans.

Le prix moyen de l'eau dans les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse est de 3,81 € TTC/m³ et de 4,15 € TTC/m³ en France*. Environ 14 % de la facture d'eau sont constitués de redevances fiscales payées à l'agence de l'eau.

Cet impôt est réinvesti par l'agence pour moderniser et améliorer les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement, renouveler les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières.

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse est un établissement public de l'Etat sous tutelle du Ministère de la transition écologique, consacré à la protection de l'eau et garant de l'intérêt général.

*Source : estimation de l'agence de l'eau à partir des données Sapea 2018.



ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU DANS LES BASSINS RHÔNE-MÉDITERRANÉE ET DE CORSE EN 2020

57,5% des aides attribuées en 2020 contribuent à l'adaptation des territoires au changement climatique.

► Pour économiser l'eau sur les territoires en déficit en eau (34,4 millions €)

291 opérations (réduction des fuites dans les réseaux d'eau potable, modernisation des techniques d'irrigation...) permettent d'économiser 15,6 millions m³, soit la consommation annuelle d'une ville de 283000 habitants.

► Pour dépolluer les eaux (106,5 millions € pour les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement)

12 stations d'épuration parmi les plus impactantes pour le milieu et 45 autres stations dans les territoires ruraux, aidées pour environ 45,9 M€. L'agence aide aussi les territoires ruraux à rattraper leur retard d'équipement en matière d'eau potable et d'assainissement (54,6 M€). La lutte contre les pollutions par temps de pluie a représenté 37,5 M€ d'aides.

► Pour réduire les pollutions toxiques (8,4 millions €)

5 territoires engagés dans des démarches collectives de réduction des rejets de substances dangereuses concernant des activités industrielles et commerciales.
3 opérations majeures lancées sur de grands sites industriels.

► Pour lutter contre les pollutions par les pesticides et les nitrates et protéger les ressources destinées à l'alimentation en eau potable (7,5 millions € pour les captages prioritaires et ressources stratégiques pour le futur et 43,9 millions € pour l'agriculture)

7 nouveaux captages prioritaires du SDAGE Rhône-Méditerranée ont engagé un plan d'actions qui prévoit des changements de pratiques agricoles pour réduire l'utilisation des pesticides et des nitrates. Éviter la pollution des captages par les pesticides permet d'économiser les surcoûts pour rendre potable une eau polluée. Chaque année ces traitements coûtent encore entre 480 et 870 millions d'€ aux consommateurs d'eau.

43,9 M€ consacrés à la profession agricole pour supprimer ou réduire les pesticides et nitrates (matériel, conversion agriculture biologique et mesures agri environnementales, paiements pour services environnementaux, expérimentations et animation agricole).

► Pour redonner aux rivières un fonctionnement naturel, restaurer les zones humides et préserver la biodiversité (48 millions €)

43,5 km de rivières restaurées et 69 seuils et barrages rendus franchissables par les poissons. Les aménagements artificiels des rivières (rectification des cours d'eau, bétonnage des berges ...) empêchent les cours d'eau de bien fonctionner, et les poissons et sédiments de circuler. L'objectif est de redonner aux rivières un fonctionnement plus naturel.

1795 ha de zones humides ont fait l'objet d'une aide. Au titre de l'appel à projets « Eau et biodiversité 2020 », l'agence a accompagné 52 projets pour un montant de 7,3 M€ d'aides.

L'agence intervient également sur la mer. Elle a financé des opérations permettant la réduction des pressions dues aux mouillages sur 12226 ha d'herbiers.

► Pour la solidarité internationale (4 millions €)

49 opérations engagées dans le cadre de coopérations décentralisées permettant de développer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans 17 pays en développement.

L'AGENCE DE L'EAU VOUS REND COMPTE DE LA FISCALITÉ DE L'EAU

2021

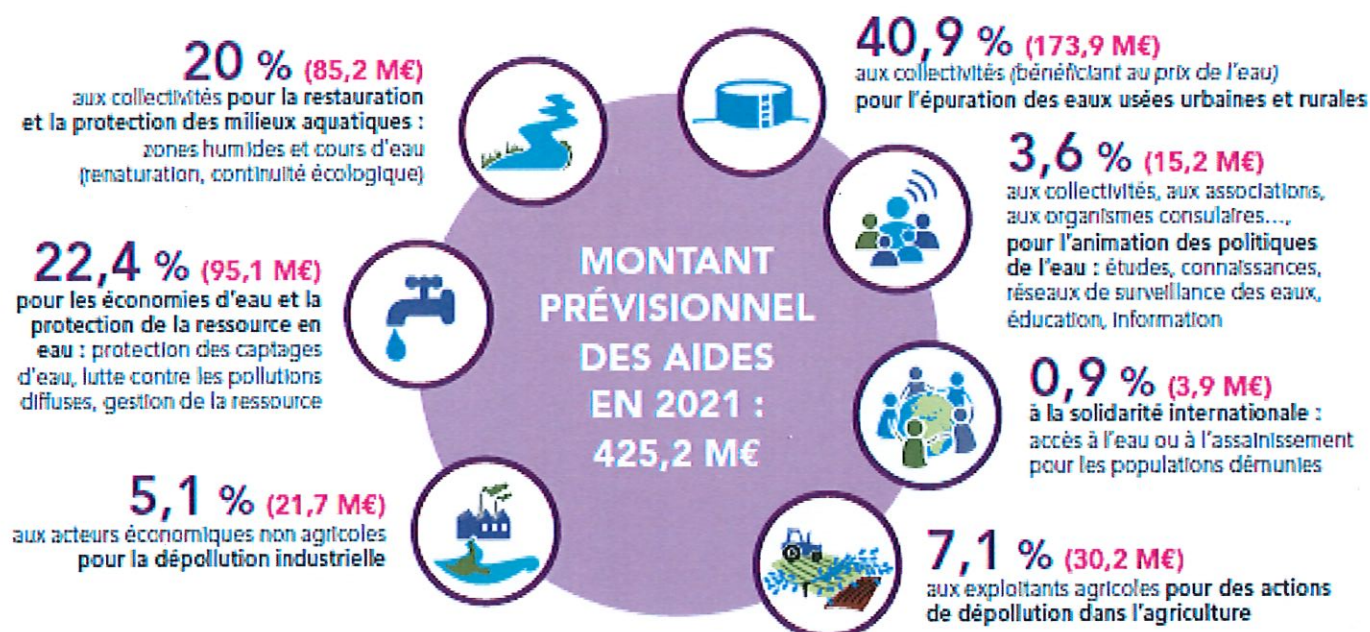
Pour les ménages, les redevances représentent environ 14 % de la facture d'eau. Un ménage de 3-4 personnes, consommant 120 m³/an, dépense en moyenne 36 € par mois pour son alimentation en eau potable, dont 4,90 € pour les redevances.



Pour toutes les redevances, les taux sont fixés par le conseil d'administration de l'agence de l'eau où sont représentés tous les usagers de l'eau, y compris les ménages.

En sus de ce que rapportent les redevances, le gouvernement a décidé d'accorder à l'agence 65 M€ de crédits pour contribuer à la relance des investissements dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement.

UNE REDISTRIBUTION SOUS FORME D'AIDES



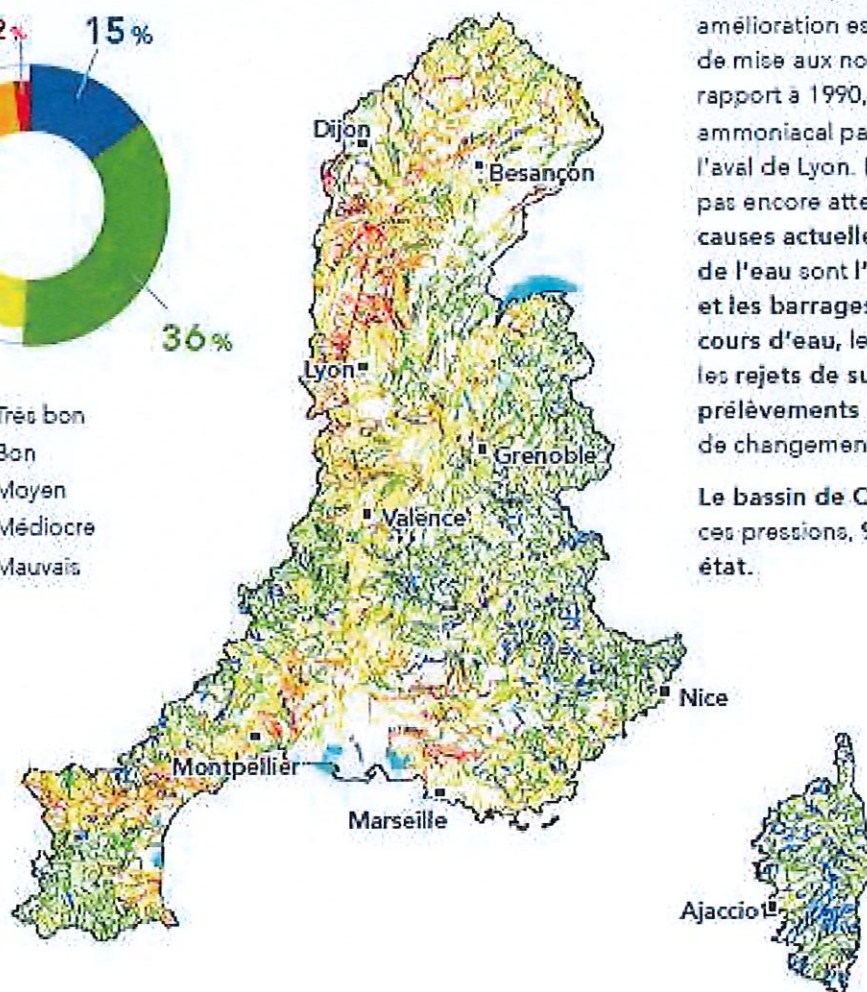
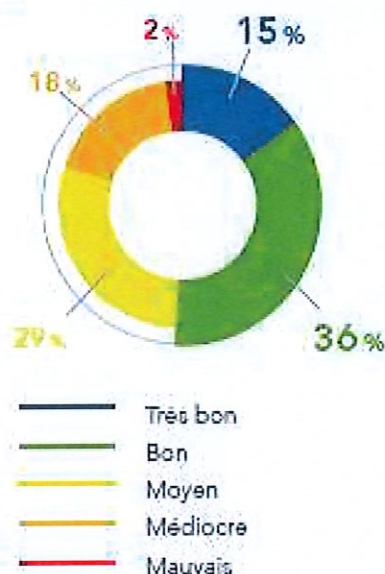
• **Solidarité envers les communes rurales** : l'agence de l'eau soutient les actions des communes rurales situées dans les zones de revitalisation rurale (ZRR) pour rénover leurs infrastructures d'eau et d'assainissement.

• **La différence entre le montant des redevances et celui des aides** correspond au financement du fonctionnement de l'agence de l'eau, des actions de surveillance des milieux aquatiques, de communication ou d'études sous maîtrise d'ouvrage directe de l'agence de l'eau, ainsi qu'au financement de l'office français de la biodiversité (OFB) à hauteur de 85,99 M€.

Découvrez le 11^e programme Sauvons l'eau 2019-2024 en détail sur www.eaurmc.fr

QUALITÉ DES EAUX

Etat écologique des cours d'eau
Situation en 2020



Le nombre de cours d'eau en bon état a plus que doublé au cours des 25 dernières années.

La moitié des cours d'eau du bassin Rhône-Méditerranée est en bon état. Cette nette amélioration est le résultat d'une politique réussie de mise aux normes des stations d'épuration. Par rapport à 1990, ce sont ainsi 30 tonnes d'azote ammoniacal par jour en moins qui transitent à l'aval de Lyon. Pour les masses d'eau n'ayant pas encore atteint le bon état, les principales causes actuelles de dégradation de la qualité de l'eau sont l'artificialisation du lit des rivières et les barrages et les seuils qui barrent les cours d'eau, les pollutions par les pesticides et les rejets de substances toxiques ainsi que les prélèvements d'eau excessifs dans un contexte de changement climatique.

Le bassin de Corse est relativement épargné par ces pressions, 91 % de ses rivières sont en bon état.

La qualité des rivières sur smartphone et tablette



App qualité rivière

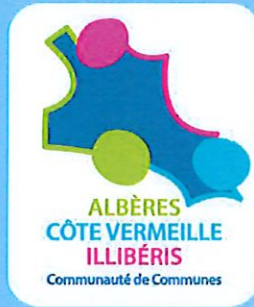
Découvrez l'état de santé des rivières en France avec l'application mobile de l'agence de l'eau.

Bassin Rhône-Méditerranée

- > 15,5 millions d'habitants
- > 20 % du territoire français
- > 20 % de l'activité agricole et industrielle
- > 50 % de l'activité touristique
- > 11 000 cours d'eau de plus de 2 km

Bassin de Corse

- > 330 000 habitants permanents
- > 3,4 millions de touristes chaque année
- > 3 000 km de cours d'eau
- > 1 000 km de côtes



RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



EXERCICE 2020

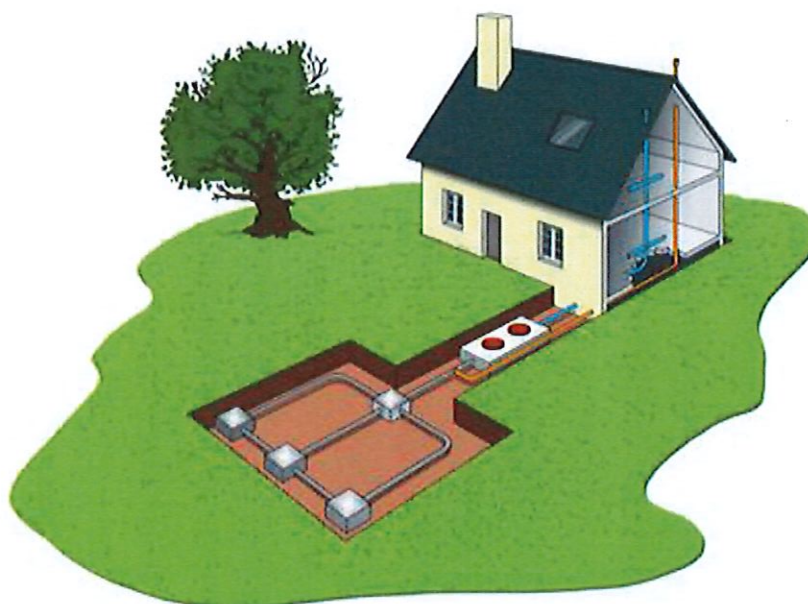
ARGELES-SUR-MER · BAGES · BANYULS-SUR-MER · CERBERE · COLLIOURE · ELNE · LAROQUE-DES-ALBERES ·
MONTESQUIEU-DES-ALBERES ·
ORTAFFA · PALAU-DEL-VIDRE · PORT-VENDRES · SAINT-ANDRE · SAINT-GENIS-DES-FONTAINES · SOREDE ·
VILLELONGUE-DELS-MONTS

Accusé de réception en préfecture
066-200043602-20210920-DL2021-0209-DE
Date de télétransmission : 29/09/2021
Date de réception préfecture : 29/09/2021



Sommaire

<i>Note Liminaire</i>	2
<i>Caractérisation technique du Service</i>	3
▪ Description générale	3
▪ Structure et mode de gestion du Service	3
▪ Moyens humains et matériels du Service	3
▪ Indice de mise en œuvre du spanc	4
▪ Etat d'avancement des contrôles.....	4
<i>Tarification et recettes du Service</i>	5
▪ Tarifs des contrôles	5
▪ Recettes d'exploitation du Service.....	6
<i>Indicateurs de performances</i>	7
▪ Etat des installations.....	7
▪ Taux de conformité	8
<i>Financement des investissements</i>	9
▪ Présentation des projets.....	9





Note liminaire

Note Liminaire

Le présent rapport relatif au Service d'assainissement est élaboré en application de la loi n°95-101 du 2 février 1995 dite loi "Barnier" relative au renforcement de la protection de l'environnement, qui a instauré une information détaillée sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement.

Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) doit donc présenter à son assemblée délibérante, pour adoption, un ou plusieurs rapports conformément à l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales. Ces rapports sont ensuite adressés à chaque Commune, afin d'être présentés au conseil municipal et mis à disposition du public.

Destinés à l'information de l'usager et à la transparence dans la gestion des services publics, ces documents comprennent l'ensemble des indicateurs techniques et financiers du service d'assainissement établis selon les dispositions fixées par le décret n°95-635 du 6 mai 1995



Caractérisation technique du Service

Caractérisation technique du Service

▪ **DESCRIPTION GENERALE**

La Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibéris regroupe 15 Communes, Argelès-sur-Mer, Bages, Banyuls-sur-Mer, Cerbère, Collioure, Elne, Laroque des Albères, Montesquieu des Albères, Ortaffa, Palau del Vidre, Port-Vendres, Saint-André, Saint-Génis des Fontaines, Sorède, Villelongue dels Monts, et représente une population de 56 000 habitants environ.

Une permanence est disponible pour les usagers du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) au siège de la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibéris à Argelès-sur-Mer, situé 3 impasse de Charlemagne, par téléphone au 04.68.81.63.77 ou par mail spanc@cc-acvi.com.

▪ **STRUCTURE ET MODE DE GESTION DU SERVICE**

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est opérationnel depuis janvier 2006. Ce Service est exploité en régie et a pour missions :

- *pour les dispositifs d'assainissement existants* : d'effectuer des contrôles périodiques du bon fonctionnement de l'installation tous les 8 ans ou bien lors de la vente d'un immeuble afin de réaliser un état des lieux dont le but essentiel est de vérifier son innocuité au regard de la salubrité publique et de l'environnement.
- *pour les dispositifs d'assainissement neufs* : d'assurer le contrôle technique de conception et de bonne exécution des travaux avant mise en service.

▪ **MOYENS HUMAINS ET MATERIELS DU SERVICE**

Le Service est composé d'un agent à mi-temps assurant les contrôles et la gestion du Service. Cet agent est doté d'un véhicule de Service.



Caractérisation technique du Service

Rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Assainissement Non Collectif

EXERCICE
2020

INDICE DE MISE EN ŒUVRE DU SPANC

Communes	Nombre d'installations ANC (Assainissement Non Collectif)	Evaluation du nombre d'habitants desservis par le SPANC	Indice de mise en œuvre du SPANC**
Argelès-sur-Mer	330	726	110
Bages	41	90	110
Banyuls sur Mer	84	185	80
Cerbère	12	26	80
Collioure	40	88	110
Elne	261	574	110
Laroque des Albères	139	306	110
Montesquieu des Albères	201	442	110
Ortaffa	39	86	110
Palau del Vidre	99	218	110
Port-Vendres	85	187	110
Saint-André	134	295	110
Saint Génis des Fontaines	111	244	110
Sorède	73	161	110
Villelongue dels Monts	70	154	110
Total	1719	3782	108,32 *

* Moyenne pondérée par la population desservie sur chaque Commune

** Indicateur descriptif du Service, qui permet d'apprécier l'étendue des prestations assurées en Assainissement non collectif.

ETAT D'AVANCEMENT DES CONTROLES

Communes	Nombre d'installations recensées	Nombre d'installations contrôlées depuis la création du Service 2006
Argelès-sur-Mer	330	314
Bages	41	36
Banyuls sur Mer	84	67
Cerbère	12	10
Collioure	40	39
Elne	261	218
Laroque des Albères	139	128
Montesquieu des Albères	201	198
Ortaffa	39	36
Palau del Vidre	99	88
Port-Vendres	85	64
Saint-André	134	131
Saint Génis des Fontaines	111	101
Sorède	73	65
Villelongue dels Monts	70	65
Total	1719	1560
Etat d'avancement en %		90.75



Tarification et recettes du Service

▪ **TARIFS DES CONTROLES**

➤ Tarifs au 1^{er} janvier 2020

Les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2020 ont été fixés par la délibération n° 141-19 lors de la séance du Conseil Communautaire du 28 juin 2019.

Une tarification différenciée en fonction de la capacité des installations a été instaurée (limite fixée à 20 équivalents habitants).

Ces redevances pour prestations rendues sont décrites dans le tableau suivant :

Tarifs HT (taux de TVA 10%)		
	ANC<20EH*	ANC>20EH
Contrôle des installations neuves ou à réhabiliter		
Redevance de vérification préalable du projet	95 €	140 €
Redevance de vérification de l'exécution des travaux	95 €	145 €
Contrôle des installations existantes		
Redevance de vérification du fonctionnement et de l'entretien	95 €	145 €
Redevance de contrôle en vue de la vente d'un bien immobilier à usage d'habitation	95 €	145 €
Autre prestation		
Redevance de contre-visite après travaux	80 €	140 €

** équivalents habitants*

➤ Tarifs au 1^{er} janvier 2021

Les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2021 sont identiques à ceux de 2020.



Tarification et recettes du Service

Rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Assainissement Non Collectif

EXERCICE
2020

▪ RECETTES D'EXPLOITATION DU SERVICE

Les recettes d'exploitation de l'exercice 2020 s'élèvent à **15390 € HT**.

Désignation	Montant en € HT (<20 EH)	Montant en € HT (>20 EH)
Recette de contrôle de vérification préalable du projet	3420	280
Recette de vérification de l'exécution des travaux	2565	145
Recette de contrôle diagnostique, périodique de bon fonctionnement ou pour vente	8835	145
Recette de contre-visite	0	0
Total		15 390 €

Indicateurs de performances

▪ ÉTAT DES INSTALLATIONS

CDC				
Avis	NON CONFORME et présentant un risque avéré (1)	NON CONFORME et ne présentant pas de risque avéré (2)	CONFORME (3)	TOTAL
Nombre de contrôles diagnostiques réalisés	187	380	993	1560
Pourcentage	11,99%	24,36%	63,65%	100%

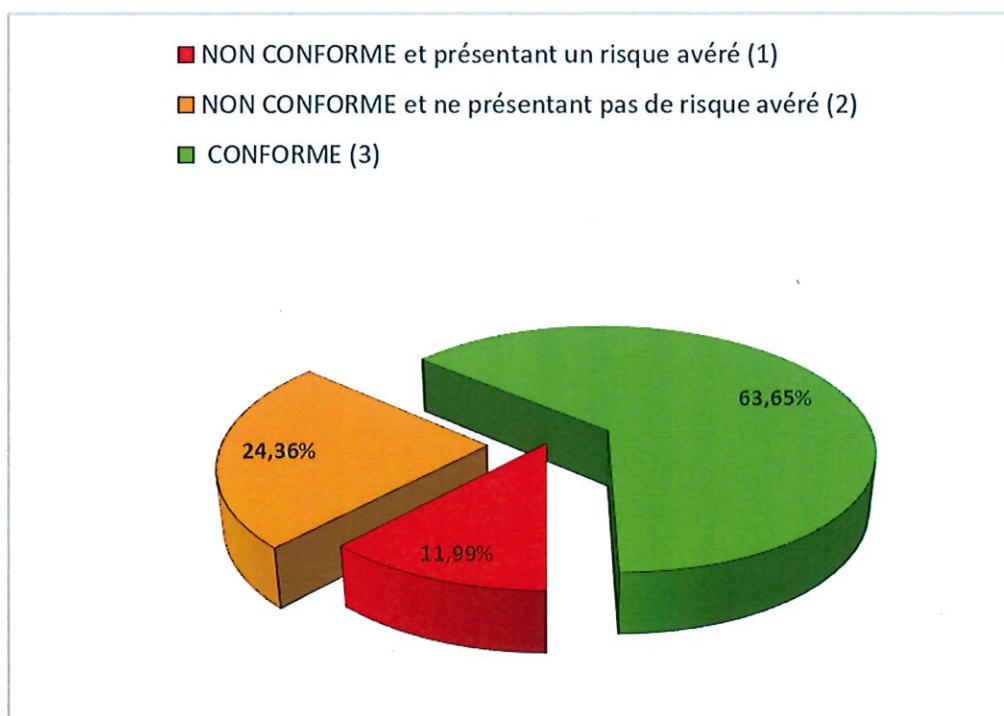
(1) **Installations non conformes et présentant un risque avéré de pollution de l'environnement ou un danger pour la santé des personnes, ou absence d'installation :**

- Si absence d'installation : mise en demeure de réaliser une installation dans les meilleurs délais
- dans les autres cas : travaux à réaliser sous 4 ans ou 1 an si vente de l'habitation

(2) **Installations non conformes et ne présentant pas de risque avéré de pollution de l'environnement ou de danger pour la santé des personnes :**

- travaux à réaliser sous 1 an si vente de l'habitation

(3) **Conforme**





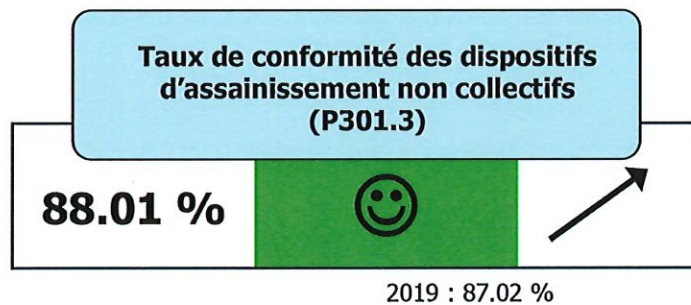
Indicateurs de performances

Rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Assainissement Non Collectif

EXERCICE
2020

▪ TAUX DE CONFORMITE

Avis	Conforme ou non conforme mais ne présentant pas de risque avéré	Non-conforme	Total
Nombre d'installations contrôlées	1373	187	1560
Taux de conformité	88,01%	11,99%	100%



** la formule de calcul de cet indicateur a changé en 2016*



Financement des investissements

Financement des investissements

▪ PRESENTATION DES PROJETS

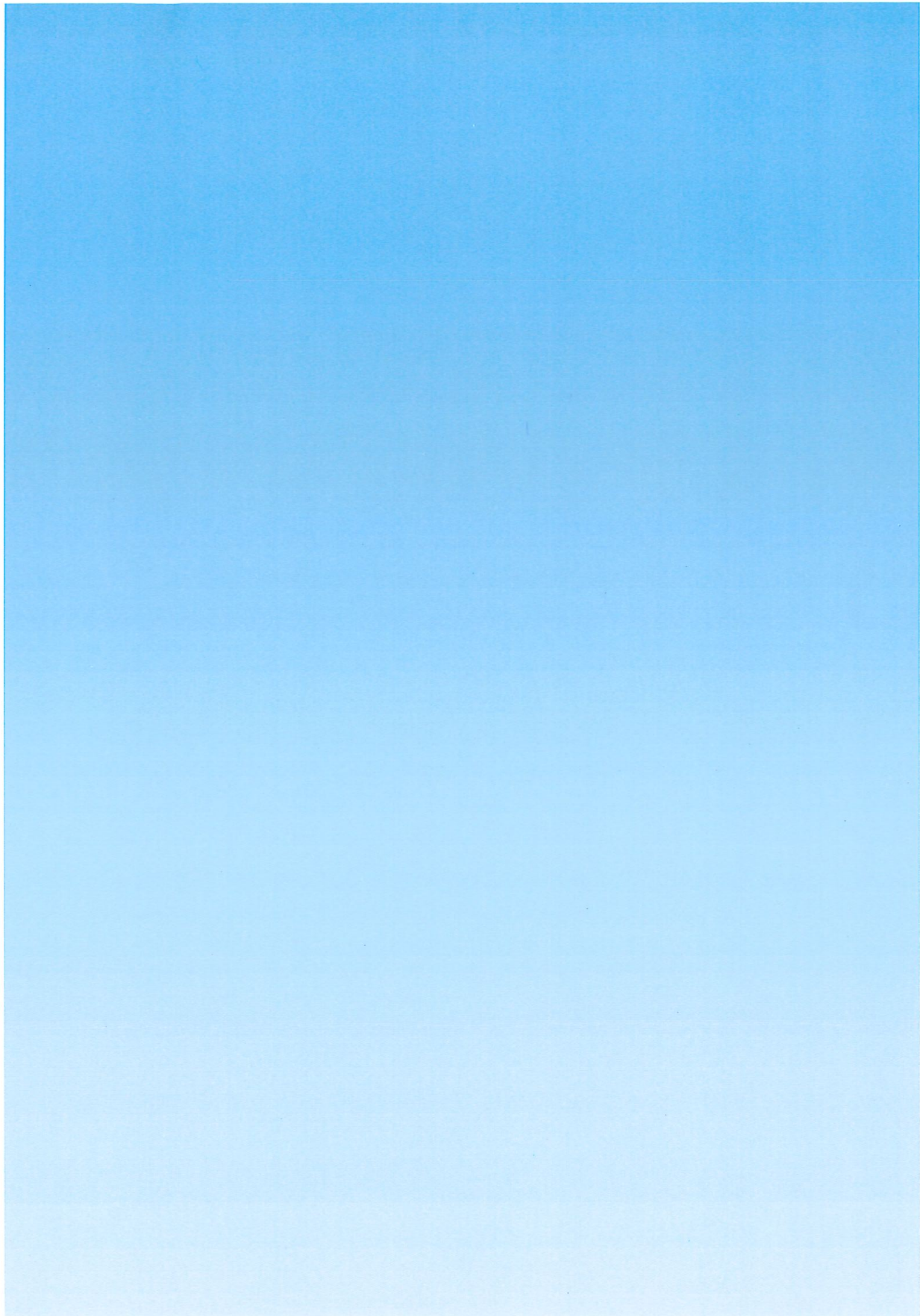
L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse a apporté une aide financière pour la réhabilitation des assainissements non collectifs prévue dans le 10^{ème} programme de financement. Ces aides, à but d'incitation, concernent :

- Les assainissements non collectifs installés avant 1996 et qui ont fait l'objet d'un contrôle diagnostique les classant non conformes et présentant un risque avéré de pollution de l'environnement ou un danger pour la santé des personnes.
- Les habitations dépourvues d'installation.

Plusieurs programmes de subventions ont été animés par le SPANC de la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibérès afin de faire bénéficier les propriétaires éligibles, des aides de l'Agence de l'Eau.

- **Programme 2006** : 42 propriétaires ont bénéficié des aides de l'Agence de l'Eau, à hauteur de 50% du montant des travaux, plafonnées à 3562,50€
- **Programme 2010-2013** : 23 propriétaires ont bénéficié des aides de l'Agence de l'Eau, à hauteur de 2600€ par installation.
- **Programme 2014-2015** : 36 propriétaires ont remis en conformité leur système avec les aides de l'Agence de l'Eau, à hauteur de 3000€ par installation.
- **Programme 2016** : 12 propriétaires ont remis en conformité leur système avec les aides de l'Agence de l'Eau, à hauteur de 3000€ pour 11 installations et 2785,77€ pour 1 installation.
- **Programme 2017** : 5 propriétaires ont remis en conformité leur système avec les aides de l'Agence de l'Eau, à hauteur de 3300€ par installation.
- **Programme 2018** : 5 propriétaires ont remis en conformité leur système avec les aides de l'Agence de l'Eau, à hauteur de 3300€ par installation.
- **2019** : Arrêt des subventions.

Programmes	Nombre de bénéficiaires	Nombre de forfaits de subventions reversés	Total des aides allouées
2006	42	42	126 865,00
2010-2013	23	25	65 000,00
2014-2015	36	40	120 000,00
2016	12	15	44 785,77
2017	5	5	16 500,00
2018	5	5	16 500,00
TOTAL	123	132	389 650,77 €



RAPPORT SUR LES DECHETS 2020 :

Prix et qualité du service public d'élimination des déchets :

Quelques chiffres :

Pour les 56 061 habitants (source Insee 2016), la collecte des ordures ménagères est réalisée en porte à porte pour la grande majorité des habitants du territoire, pour le restant ils sont collectés à partir de bacs de regroupement et de conteneurs enterrés pour les 3 flux Ordures Ménagères O.M, Emballages ménagers recyclables E.M.R et verre.

Le montant des recettes de la T.E.OM est de 10 768 941 € et de 138 236 € pour la redevance spéciale et autres recettes.

Le taux de la T.E.O.M pour 2020 est lissée à 11,10 % pour tous les secteurs :

Service collecte

Le parc de véhicule de collecte est de 34 véhicules allant de 2 m3 à 16 m3.

Personnel : Basse saison 65 agents. Haute saison 85 agents

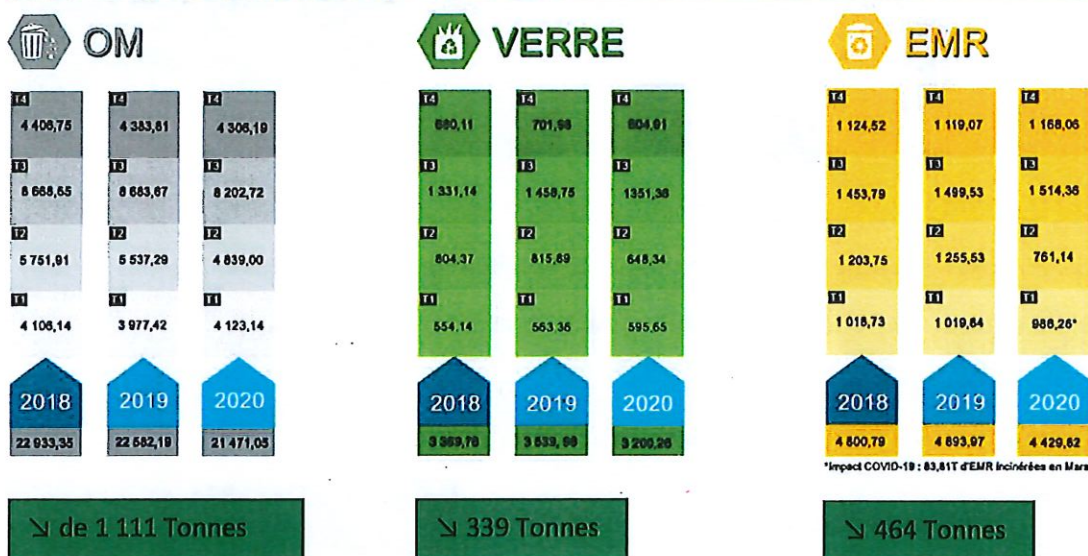
Le traitement des déchets est réalisé par le SYDETOM66, le volume des déchets traité pour notre collectivité est de :

Cdc ACVI

FICHE COLLECTIVITÉ TRIMESTRIELLE



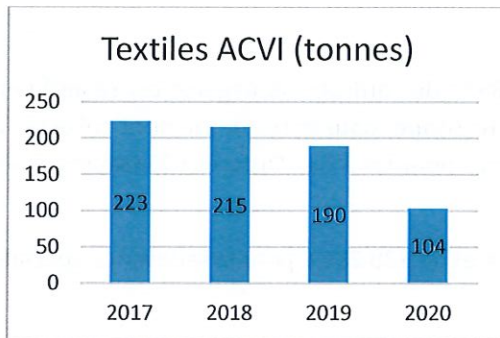

Tonnages, évolutions et performances



Les tonnages de l'année 2020 sont impactés par le Covid 19. L'année 2020 a été une année particulière avec des confinements successifs qui ont fortement impactés l'activité économique et les productions de déchets.

Accusé de réception en préfecture
066-200043602-20210920-DL2021-0209-DE
Date de télétransmission : 29/09/2021
Date de réception préfecture : 29/09/2021

Autres Flux : Collecte des textiles :



65 colonnes d'apport

↘ de 86 tonnes.

En raison de difficultés économiques, le collecteur de textiles a déposé le bilan en janvier 2020.

LE Relais assure la collecte depuis avril 2020.

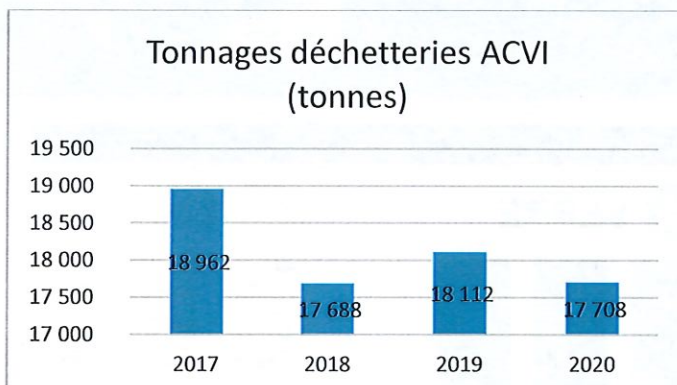
Les tonnages de textiles de l'année 2020 ont été également impactés par le Covid 19. De nombreuses tournées de collecte n'ont pas été effectuées, ceci impliquant une forte baisse des tonnages collectés.

Service déchetteries

Les déchetteries : Argelès sur Mer, Laroque des Albères, Cosprons, Elne, Cerbere

Effectif : 18 agents

Collectes des déchets de : bois, mobilier, fer, DEEE, déchets verts, produits dangereux, huiles, tout venant, gravats, cartons, plastiques



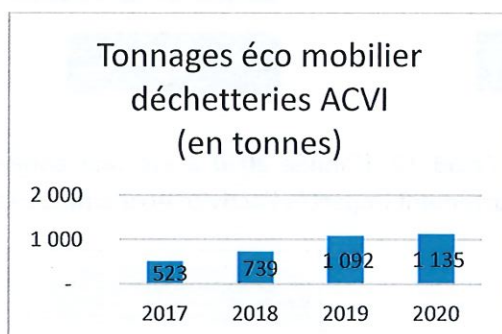
↘ de 404 tonnes.

Les déchetteries ont été fermées pendant la période de confinement du 17/03/20 au 20/04/20

Les tonnages en déchetteries de l'année 2020 ont été impactés par le Covid 19.

Diminution de l'activité en raison de la pandémie et période de fermeture.

La filière Eco mobilier (récupération de meubles des particuliers)



↗ de 43 tonnes malgré la fermeture des déchetteries et l'année Covid 19

La RECYCLERIE :

Quelques chiffres :

Début d'activité : 1 décembre 2016

Ouverture boutique : 11 mars 2017

- 2017 : Collecte des encombrants sur Argelès, Bages et Elne
- 2018 : Palau et Sorède 2019 : Saint André

Effectifs

2016	2017	2018	2019	2020
4	12	19	23	26

Sorties vers l'emploi

2016	2017	2018	2019	2020
0	1	6	4	6

Tonnages détournés

2016	2017	2018	2019	2020
320		458	428	465

Tonnages	2017	2018	2019	2020
% valorisation	85	92	93	93
% non valorisé	15	5	6	6
% stock	0	3	1	1

Tonnages	2017	2018	2019	2020
Eco mobilier	163	237	268	250
DEEE	61	92	76	93

Action de réductions à la source :

Les composteurs : les composteurs en bois sont fabriqués par l'ESAT de Sorède

En 2020, 64 vendus à 20 € ont été vendus (le prix du composteur influe sur les ventes). L'Esat a été impacté par la crise sanitaire et a dû arrêter la production pendant de nombreuses semaines.

Total de composteurs vendus par la cc-acvi depuis 2007 : 2772 Unités

Développement des composteurs partagés (25 immeubles, campings, écoles, lycées, maison de retraites)